



n°123 - 2021

Analyses et synthèses

## La situation des grands groupes bancaires français à fin 2020



# Synthèse

La pandémie liée au Covid-19 a provoqué un choc économique sans précédent dans le monde : ainsi le Produit intérieur brut a enregistré une chute de 7,9 % en France en 2020, pénalisé notamment par les mesures de confinement prises au printemps. L'ampleur des politiques publiques de soutien à l'économie a toutefois permis d'amortir fortement l'impact de la crise sanitaire, comme l'illustre le nombre très faible de défaillances d'entreprises enregistrées en France en 2020.

Dans ce contexte, les banques ont répondu rapidement et massivement aux importants besoins de financement des acteurs économiques, d'abord via les tirages de lignes de crédit ou par des rachats de titres de dettes détenus par les fonds monétaires, puis en octroyant aux entreprises des prêts garantis par l'État (PGE). Elles ont également contribué activement au financement des ménages, en maintenant par exemple une production de crédits à l'habitat en France équivalente à celle de 2019, qui était historiquement élevée. Au total, la taille des bilans des banques françaises a crû de façon marquée en 2020 sous l'effet d'une distribution de crédit très dynamique en réponse à la crise.

Dans le même temps, le fort ralentissement de l'activité a provoqué une érosion des revenus ainsi qu'une hausse du coût du risque des banques françaises ; le coût du risque partait toutefois d'un niveau très bas et s'est principalement accru sous l'effet du provisionnement des pertes attendues constitué conformément aux dispositions d'IFRS9, le provisionnement des expositions présentant un risque de crédit avéré ayant été limité. Pour autant, les portefeuilles de crédit n'ont à ce stade enregistré qu'une dégradation limitée : si le taux de prêts non performants a continué de décliner en 2020, les expositions présentant une augmentation significative du risque de crédit ont en revanche progressé. Cela n'est pas particulièrement lié à la sortie des moratoires qui ont pu être accordés au printemps 2020 pour une durée de six mois. Au total, les banques françaises sont donc parvenues à maintenir des résultats positifs et achèvent l'année 2020 avec une solvabilité et une liquidité renforcées par rapport à fin 2019.

Si les premiers signaux en sortie de crise paraissent également plutôt rassurants, le retrait progressif des mesures de soutien public nécessite un suivi rapproché de l'évolution de la qualité des portefeuilles de crédit. À cet égard, le test de résistance conduit actuellement par l'Autorité bancaire européenne (*European banking authority* – EBA), donnera des indications utiles sur la capacité des banques françaises et européennes à résister à un nouveau choc économique important.

Par ailleurs, la situation conjoncturelle ne doit pas éclipser les risques plus structurels auxquels les banques françaises restent exposées comme la plupart de leurs concurrentes européennes : les banques doivent agir via les leviers qui sont à leur disposition pour améliorer leur rentabilité (investissements numériques, consolidation transfrontière) ; de même les nouveaux risques liés aux systèmes d'information et au changement climatique nécessitent une forte mobilisation, tant individuelle que collective. L'exercice pilote sur le changement climatique conduit par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), dont les résultats<sup>1</sup> ont été publiés le 5 mai 2021, met ainsi en lumière l'importance des impacts à long terme des risques climatiques pour certains secteurs d'activités, même si les banques françaises y seraient modérément exposées. L'analyse mérite toutefois d'être complétée dans la mesure où ces premières conclusions dépendent largement des hypothèses retenues et des modèles utilisés.

*Achévé de rédiger le 7 mai 2020*

*Étude réalisée par Pierre Berthonnaud, Simon Gollier, Pierre Harguindeguy, Déborah Leboullenger, Sandrine Lecarpentier, Emmanuel Point et Clément Torres*

*Mots-clés : rentabilité, coût du risque, solvabilité*

*Codes JEL : G21*

<sup>1</sup> <https://acpr.banque-france.fr/les-principaux-resultats-de-l'exercice-pilote-climatique-2020>

# Chiffres-clés

## Une forte croissance des bilans

	2019	2020		
Total de bilan (Mds €)	7 011,2	7 864,1	↗	+12,2%
- Dont réserves auprès des banques centrales (Mds €)	528,3	945,2	↗	+78,9%
- Dont concours aux SNF (Mds €)	1 542,0	1 648,5	↗	+6,9%
- Dont concours aux ménages (Mds €)	1 753,1	1 810,1	↗	+3,2%
- Dont dépôts des SNF (Mds €)	1 063,8	1 322,0	↗	+24,3%
- Dont dépôts des ménages (Mds €)	1 786,3	1 921,2	↗	+7,6%
Montant des prêts ayant bénéficié d'un moratoire (Mds €)		234,2		
- Dont moratoires encore en place (Mds €)		35,3		
PGE distribués (Mds €)		121,0		

## Une amélioration de la qualité des portefeuilles de crédit

	2019	2020		
Taux de NPL	2,54%	2,22%	↘	-32 bps
- Dont ménages	2,93%	2,63%	↘	-30 bps
- Dont entreprises	3,96%	3,88%	↘	-8 bps
Taux de provisionnement des NPL	51,2%	49,8%	↘	-139 bps
- Dont SNF	52,4%	50,2%	↘	-224 bps
- Dont Ménages	48,9%	48,8%	↘	-9 bps

## Des résultats bénéficiaires

	2019	2020		
Résultat net (Mds €)	28,6	22,3	↘	-21,9%
- Dont PNB (Mds €)	150,6	147,8	↘	-1,9%
- Coefficient d'exploitation	69,6%	69,3%	↘	-0,3 pts
- Coût du risque (Mds €)	9,0	19,0	↗	x2,1

## Un renforcement de la situation prudentielle

	2019	2020		
Ratio CET1	14,8%	15,4%	↗	+57 bps
- FP CET1 (Mds €)	348,8	372,2	↗	+6,7%
- RWA (Mds €)	2 359,6	2 424,5	↗	+2,8%

# La situation des six grands groupes bancaires français à fin 2020

## 1. Une progression rapide des bilans reflétant les impacts de la crise et la hausse des concours à l'économie

À fin 2020, le total de bilan prudentiel<sup>2</sup> des six principaux groupes bancaires français s'élevait à 7 864,1 milliards d'euros, contre 7 011,2 milliards un an auparavant, soit une croissance de 12,2 %, deux fois plus forte que lors de l'exercice précédent (Tableau 1).

Les banques françaises ont par ailleurs enregistré en 2020 une croissance de 16,1 % de leur bilan comptable<sup>3</sup>, soit la plus forte depuis 2005 ; cette hausse est particulièrement prononcée par rapport à celle de leurs homologues européennes : le bilan a progressé à un rythme relativement comparable à celui des banques américaines (+15,1%) mais nettement plus rapide que les banques britanniques (+9,1 %), nordiques (+3,9 %) ou que les autres banques européennes (+4,7 % ; Graphique 3).

La forte augmentation du bilan des banques françaises reflète directement les conséquences de la crise sanitaire ainsi que les réponses apportées par les autorités publiques :

- Les postes représentatifs des opérations effectuées avec les banques centrales progressent de 416,9 milliards d'euros à l'actif et de 301,5 milliards au passif et expliquent à eux seuls la moitié de la hausse de l'actif et plus du tiers de la hausse du passif ;
- Au passif, les banques françaises ont en particulier participé aux opérations de refinancement exceptionnelles conduites par la Banque centrale européenne (BCE) au second trimestre de 2020 (TLTRO III) ;
- À l'actif, une partie de ces ressources obtenues via le TLTRO III a été conservée en dépôts auprès de l'Eurosystème. Pour plusieurs banques, ces dépôts ont également été alimentés par les dépôts excédentaires constitués par les ménages et les entreprises, notamment pendant la première période de confinement du printemps 2020 marquée par une chute de la consommation ;

- Cette situation de liquidité abondante a tout particulièrement soutenu la distribution du crédit au profit des sociétés non financières (SNF) : favorisée par la mise en place des PGE (cf. infra), la croissance des concours aux SNF financées par les six grands groupes bancaires français<sup>4</sup> a été vigoureuse (+104,9 milliards). Pour l'heure, ces crédits sont principalement venus alimenter la hausse des dépôts des entreprises, qui ont progressé de 258,2 milliards ;
- Enfin, avec une progression de 57 milliards d'euros, les prêts aux ménages ont continué de croître en dépit du contexte économique et sanitaire (+3,2 %). Le crédit à l'habitat notamment est resté très dynamique en France, avec des encours en hausse de 5,4 % par rapport à fin 2019 ; en revanche, du fait des restrictions sanitaires, le crédit à la consommation termine l'année avec des encours inchangés.

## 2. Les mesures de soutien ont pour l'heure permis de préserver la qualité des portefeuilles de crédit

De par leur rapidité et leur ampleur, les mesures prises par les pouvoirs publics et les banques elles-mêmes pour contenir les effets de la crise ont pour l'heure permis de préserver la qualité des portefeuilles de crédit. À titre d'exemple, les défaillances d'entreprises en France ont enregistré un repli de 38,9 % en 2020, tendance qui se poursuit au début de l'année 2021.

Contrairement à la crise financière de 2008 où les difficultés du secteur bancaire l'avaient parfois contraint à restreindre l'offre de crédit, les banques françaises ont continué de financer les secteurs économiques fragilisés par la crise (Graphique 4) :

- Elles ont tout d'abord accordé des reports d'échéances, dans le cadre d'un moratoire de place, qui ont concerné jusqu'à 221 milliards d'euros de prêts en juin 2020 avant de décliner à mesure de leur extinction pour ne plus porter que sur 21 milliards d'encours en février 2021 ;

<sup>2</sup> Le bilan prudentiel se limite au périmètre des activités bancaires ; il exclut donc notamment les activités d'assurance.

<sup>3</sup> Contrairement au bilan prudentiel, le bilan comptable recouvre l'intégralité des activités des grands groupes

bancaires, et en particuliers celles réalisées dans le domaine de l'assurance.

<sup>4</sup> Les SNF concernées peuvent être des entreprises françaises ou étrangères.

- Elles ont par ailleurs activement contribué à la distribution des PGE, dont les encours distribués ont atteint 121 milliards d'euros en décembre 2020 et un peu moins de 126 milliards fin février 2021, un montant significativement plus élevé que dans les autres pays d'Europe mais dont la part dans le total des prêts aux entreprises est nettement inférieure à celle de l'Italie et de l'Espagne (Graphique 5).

Si tous les secteurs d'activité ont bénéficié de ces mesures à des degrés divers, ces deux dispositifs combinés ont particulièrement alimenté les secteurs de *l'Hébergement et Restauration* et des *Arts, Spectacles et Activités Récréatives*, pour lesquels ils représentaient respectivement près d'un tiers et plus d'un quart de l'encours de prêts à fin 2020 (Graphique 6).

Les mesures de soutien à l'économie, d'une part, et la forte reprise de l'activité à l'issue de chaque période de confinement d'autre part ont conduit à une baisse des encours de prêts non performants (*non-performing loans* – NPL) des principales banques françaises de 0,7 % en 2020 (Graphique 7) ; les évolutions sur les deux principaux portefeuilles sont toutefois contrastées : si les NPL ont baissé pour les ménages (-7,6 %), ils augmentent en revanche de 5,1 % pour les SNF. Les NPL sur les autres portefeuilles, dont les montants sont plus marginaux, ont également progressé sur la période (+4,8 %).

Compte tenu par ailleurs de l'augmentation des encours de prêts performants, le taux de NPL global continue son repli en 2020, atteignant 2,22 % contre 2,52 % un an plus tôt ; il se maintient ainsi sur la médiane des principales banques européennes (Graphique 8). Les taux de NPL sur les deux principaux portefeuilles de crédit se sont également réduits sur la période, passant de 2,93 % à 2,63 % pour les ménages et de 3,96 % à 3,88 % pour les SNF (Graphique 9). Sur ce dernier portefeuille, la baisse du taux de NPL masque toutefois la hausse enregistrée aux deuxième et troisième trimestres : après un point bas à fin mars 2020 à 3,78 %, le taux de NPL avait en effet progressé pour atteindre 4,03 % fin septembre.

On observe des tendances similaires dans les principaux pays européens : à l'exception de l'Italie, où les banques ont procédé à d'importantes cessions de créances douteuses, les taux de NPL sur les entreprises ont recommencé de croître à partir du deuxième trimestre 2020 au Royaume-Uni et en Allemagne et à partir du troisième trimestre en Espagne. Comme pour la France, le taux de NPL

des banques allemandes s'est toutefois lui aussi légèrement replié à la fin de l'année 2020 (Graphique 11).

Si les NPL apparaissent sous contrôle, la qualité des encours performants marque néanmoins une légère dégradation :

- la part des actifs classés en étape 1 IFRS<sup>5</sup>, qui restent très largement majoritaires, est passée d'un pic de 91,6 % en mars 2020 à 90,3 % en fin d'année, tandis que celle des actifs classés en étape 2, qui ont subi une augmentation significative du risque de crédit, a progressé sur la même période d'un point bas de 6 % à 7,3 %, son plus haut niveau depuis mars 2018 (Graphique 12) mais un niveau sensiblement plus faible que la moyenne des banques européennes à fin 2020 (9,1 %<sup>6</sup>) ;
- sur l'année 2020, les prêts et créances dont le remboursement a dû être aménagé en raison des difficultés des emprunteurs (« *forborne* ») ont augmenté de 28 % pour représenter 0,92 % du total des expositions, contre 0,81 % fin 2019 (Graphique 13) ; au sein de ces prêts, une partie, encore considérée comme performante, pourrait devenir non performante si la situation des emprunteurs ne s'améliorait pas, ce qui pourrait se traduire *in fine* par une augmentation du taux de NPL de 0,43 % sur la base des chiffres à fin 2020.

Enfin, le taux de NPL des crédits qui ont bénéficié d'un moratoire de paiement progresse graduellement : après avoir atteint 1 % au deuxième trimestre de 2020, il s'est établi à 1,2 % au 3<sup>ème</sup> trimestre, à 1,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre et à 2 % en février 2021 (Graphique 14) ; cette augmentation peut toutefois refléter le fait que les moratoires encore en vigueur bénéficient désormais principalement à des secteurs particulièrement affectés par la crise (ex : activités liées au tourisme), dont les banques revoient à la hausse la probabilité d'impayés.

Face à la montée de ces risques, les banques françaises ont procédé à un provisionnement conséquent en 2020 ; à cet égard, l'analyse fait ressortir que les actifs classés en étape 2 ont concentré plus de la moitié de la hausse du coût du risque, contre un peu plus d'un quart pour les actifs en étape 1 et moins de 20 % pour les actifs en étape 3 (Graphique 15). Dans le même temps, les taux de couverture ont progressé de 0,17 % à 0,21 % pour l'étape 1 et de 4,22 % à 4,39 % pour l'étape 2, mais se sont repliés de 53,9 % à 51,4 % pour l'étape 3.

<sup>5</sup> Cf. [Analyses et Synthèses n° 104](#), encadré 1 pour une description succincte de la norme IFRS9.

<sup>6</sup> EBA Risk dashboard Q4 2020, p. 3.

Cette situation reflète le fait qu'une partie des encours de prêts aux SNF bénéficie de la garantie de l'État, réduisant les besoins de provisions : si le taux de provisionnement des NPL sur les ménages est resté quasi inchangé sur un an (-9 points de base (bps)), il a en revanche diminué de 224 bps sur les SNF ; par ailleurs, les banques françaises maintiennent un taux de couverture des NPL sensiblement plus élevé que les autres banques européennes (Graphique 16).

### 3. Une rentabilité qui s'est dégradée sous l'effet de la baisse des revenus et de la hausse du coût du risque

#### Un repli des revenus

Sur une base agrégée, les banques françaises ont enregistré en 2020 une contraction de leur Produit net bancaire (PNB) de 1,9 % à 147,8 milliards d'euros (Tableau 2), la plus forte depuis 2012.

Les évolutions des différentes composantes du PNB des banques françaises n'ont toutefois pas été homogènes :

- La marge nette d'intérêt a progressé de 2,1 %, tirée par l'augmentation des volumes ; dans un environnement de taux durablement bas, le rendement des actifs a cependant continué de se contracter beaucoup plus rapidement que le coût des passifs ;
- Les commissions nettes et les revenus nets des activités de marché ont en revanche accusé des replis respectifs de 8,5 % et 27,9 % ;
- Enfin, les autres revenus nets d'exploitation bancaire ont marqué une forte hausse (+47,9 %).

L'analyse par lignes métiers (Graphique 17) fait ressortir que la baisse du PNB provient principalement, par ordre d'importance, de la Banque de détail à l'international puis de la Gestion d'actifs et de la banque privée ainsi que de la Banque de détail en France ; par ailleurs, la contribution positive de l'Assurance à l'évolution des revenus reflète uniquement l'intégration de CNP par La Banque Postale : hors cet effet de périmètre, cette dernière ligne métier aurait enregistré un repli de ses revenus de 12 %. La relative bonne tenue de la Banque de financement et de la Banque d'investissement ne compense que très partiellement la détérioration du PNB global.

Si la diminution des revenus des banques françaises est plus marquée que pour les banques américaines, qui ont enregistré un repli très limité (-0,1 %), elle est nettement moins forte que pour les autres banques européennes (-6,1 % ; Graphique 24).

#### Une contraction des frais de gestion qui ne compense que partiellement la baisse des revenus

La diminution de 2,3 % des frais de gestion, un peu supérieure à celle du PNB, permet aux banques françaises de stabiliser pratiquement leur coefficient d'exploitation pour la seconde année consécutive, à 69,3 % (-0,3 point de pourcentage (pt)). Cette stabilisation n'est cependant pas suffisante pour empêcher une diminution du résultat brut d'exploitation (RBE<sup>7</sup>) de 0,9 %.

La contraction des frais de gestion est généralement la plus forte sur les lignes métiers ayant enregistré le repli le plus marqué de leurs revenus (Banque de détail en France et Banque de détail à l'international notamment ; Graphique 18). Toutefois, les coefficients d'exploitation enregistrent des évolutions contrastées (Graphique 19) : s'ils se replient pour la Banque de détail en France (-0,6 pt), les Services financiers spécialisés (-0,2 pt), la Banque de financement (-2,8 points de pourcentage (pts)) et la Banque d'investissement (-5,3 pts), ils progressent pour les autres lignes métiers. Au final, à l'exception de la Banque de détail en France, de la Banque de financement et de la Banque d'investissement, toutes les lignes métiers contribuent à la dégradation du RBE des banques françaises (Graphique 20).

Par ailleurs, les banques françaises affichent pour la troisième année consécutive le coefficient d'exploitation moyen le plus élevé des cinq communautés bancaires étudiées (Graphique 27) ; en conséquence, leur RBE est le plus faible (Graphique 28).

#### Une forte hausse du coût du risque sous l'effet du provisionnement des pertes attendues

Les résultats des banques françaises ont surtout été impactés par la forte hausse de coût du risque, qui, partant d'un niveau très bas, a été multiplié par 2,1 entre 2019 et 2020 pour atteindre 19 milliards d'euros. Comme illustré plus haut, en application de la norme IFRS9 entrée en vigueur en 2018, la majeure partie de cette augmentation provient des provisions constituées pour couvrir les pertes non avérées (sur les prêts en étapes 1 et 2), reflétant la dégradation des prévisions macroéconomiques à

<sup>7</sup> Différence entre le PNB et les frais de gestion.

moyen et long termes, même si certaines banques ont également enregistré le défaut de quelques contreparties significatives (par exemple, des *hedge funds*).

La dégradation du coût du risque est concentrée sur la Banque de détail en France et la Banque de financement, qui représentent les deux tiers de l'augmentation constatée entre 2019 et 2020 (Graphique 21). Rapporté aux revenus, le coût du risque montre également une vive hausse sur la Banque de financement, passant de 5,9 % à 30,2 % du PNB, ainsi que sur les activités de la Banque de financement et d'investissement non ventilées (Graphique 22).

À titre de comparaison, le coût du risque des banques américaines a triplé sur la période, largement au-dessus de l'augmentation moyenne observée pour les banques européennes hors France (+43,7 %).

Rapporté à leur taille de bilan, le coût du risque des banques françaises se maintient cependant à un niveau réduit au regard de leurs principales concurrentes européennes et américaines, seules les banques nordiques affichant un ratio plus faible (Graphique 29). En outre, en dépit de l'ampleur du choc économique provoqué par la crise sanitaire, ce ratio est resté très en-deçà du niveau qu'il avait atteint lors de la crise financière de 2008. Comparé au PNB, le coût du risque des banques françaises se maintient à un niveau médian, toujours supérieur à celui des banques nordiques et américaines, mais inférieur à celui des banques britanniques et des autres banques européennes (Graphique 30).

#### **Une rentabilité globale qui reste nettement en retrait de celle des banques nordiques et américaines**

En dépit de la maîtrise des frais de gestion, la forte hausse du coût du risque conjuguée à la légère contraction des revenus se traduit par un repli de 21,9 % du résultat net à 22,3 milliards d'euros, soit le niveau le plus faible depuis 2014<sup>8</sup>.

Le rendement des actifs (*Return on Assets – RoA*) et celui des capitaux propres (*Return on Equity – RoE*) ont ainsi enregistré une baisse significative : RoA et RoE atteignent fin 2020 respectivement 0,24 % et 4,8 % contre 0,35 % et 6,3 % un an plus tôt (Graphique 31 et Graphique 32). Si elle reste

supérieure à celle de leurs concurrentes britanniques et des autres banques européennes, la rentabilité globale des banques françaises se maintient ainsi sensiblement en-dessous de celle des banques nordiques et américaines, même si toutes ont été affectées par les conséquences de la crise sanitaire.

## **4. Une situation prudentielle renforcée**

### **La hausse des fonds propres et des ratios de solvabilité se poursuit dans un contexte d'assouplissement des exigences**

En dépit de résultats en recul et de la hausse des risques pondérés (*risk weighted assets – RWA*) de 2,8 % (cf. infra), le ratio de solvabilité *common equity tier 1* (CET1) moyen a continué de progresser en 2020 : compte tenu de l'augmentation de 6,7 % des fonds propres CET1, du fait notamment de la rétention des dividendes au titre de l'exercice 2019 et, pour certaines banques, du recours aux dispositions transitoires IFRS9, le ratio CET1 agrégé des six groupes bancaires français s'élève à 15,4 % à fin 2020, en augmentation de 0,6 pt par rapport à fin 2019 (Graphique 34).

La tendance est identique pour les banques étrangères (Graphique 35), qui ont toutes enregistré une augmentation de leurs ratios de solvabilité sous l'effet de la hausse de leurs fonds propres CET1, tandis que la croissance des bilans a été compensée par le repli du taux de pondération moyen des actifs (*risk weight – RW* ; Graphique 36).

En outre, les mesures d'assouplissement prises par les superviseurs en réponse à la crise ont permis de réduire les exigences en fonds propres CET1 applicables aux banques : ainsi, le coussin contracyclique (*countercyclical capital buffer – CcyB*) en vigueur en France a été abaissé à 0 %. Par ailleurs, les banques ont été autorisées à déroger à l'orientation de Pilier 2 (*Pillar 2 guidance – P2G*) et les règles de couverture des exigences de Pilier 2 (*Pillar 2 requirement – P2R*) ont été assouplies grâce à l'application anticipée d'une disposition de la Directive CRDV qui les aligne avec celles applicables aux exigences de Pilier 1<sup>9</sup>. Ces différentes mesures ont permis aux banques françaises d'accroître leur excédent de fonds propres CET1<sup>10</sup> au-delà des exigences

<sup>8</sup> En 2014, BNP Paribas avait payé une amende de 6,55 milliards d'euros à la suite des conclusions de l'enquête portant sur des transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions des États-Unis (OFAC)

<sup>9</sup> Comme pour les exigences de Pilier 1, les exigences de Pilier 2 doivent désormais être couvertes par des fonds propres CET1 à hauteur de 56,25 %, par des fonds propres de base

complémentaires (AT1) à hauteur de 18,75 % et par des fonds propres complémentaires (T2) à hauteur de 25 %.

<sup>10</sup> La marge en CET1 se calcule comme l'écart entre le niveau effectif du ratio CET1 et les exigences de CET1 (P1, P2R, coussins – de conservation, contracyclique et pour institutions systémiques notamment).

réglementaires de 5 % de leurs risques pondérés à 6,4 % sur la même période (Graphique 37).

Enfin, les banques françaises ont légèrement accru le montant de leurs fonds propres de base additionnels (*Additional tier 1* – AT1 ; +1,9 milliard d'euros) tandis que les fonds propres complémentaires (*Tier 2* – T2) sont restés inchangés (Graphique 38).

### Une hausse des risques pondérés tirée par le risque de crédit

Les RWA sont passés de 2 359,6 à 2 424,5 milliards d'euros, enregistrant une hausse de 64,9 milliards par rapport à 2019 (+2,8 % ; Graphique 39). Cette progression provient presque exclusivement des RWA pour le risque de crédit (+63 milliards d'euros), qui continuent de représenter l'essentiel des RWA totaux (86,2 %). Les risques opérationnels (+2,8 milliards) et les risques de marché (+7,3 milliards) se sont également accrus sur la période, seuls les RWA au titre des autres risques<sup>11</sup> s'étant repliés (-8,1 milliards).

La hausse des RWA au titre du risque de crédit (+3,1 %) a été alimentée par la progression soutenue des bilans (effet « volume », Graphique 40). Toutefois, cette dernière a été fortement atténuée par une modification de la structure des expositions de crédit des banques (effet « portefeuille »), reflétant notamment l'impact des PGE avec un transfert du risque de crédit des entreprises vers l'État, la partie garantie de ces prêts bénéficiant d'une pondération nulle (Graphique 41). D'autres facteurs ont permis de contenir l'augmentation des RWA au titre du risque de crédit, comme l'extension anticipée du facteur de soutien à toutes les PME et la mise en place d'un facteur de soutien pour les infrastructures, qui expliquent en partie l'effet « pondération » baissier observé en 2020 (Graphique 42).

L'augmentation sensible des RWA au titre des risques de marché (+11,8% par rapport à fin 2019), dont le niveau a dépassé son pic de mars 2015 en juin 2020 (Graphique 43), résulte uniquement de la progression des portefeuilles de négociation des banques françaises (actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat ; Graphique 44). Les évolutions n'ont toutefois pas été linéaires : le premier semestre a en effet vu les RWA progresser fortement (+44 % par rapport à décembre 2019) sous l'effet tout à la fois d'une augmentation des volumes (impact de +19,4 pts) et de la pondération des expositions (+20,6 pts sous

l'effet de l'accroissement du risque des portefeuilles ; cf. infra)<sup>12</sup> ; à l'inverse, au second semestre, qui a vu les RWA diminuer de 22,4 % par rapport à juin 2020, les volumes se sont repliés (impact de -6,2 pts) tandis que la pondération s'est sensiblement réduite (-17,2 pts).

Reflétant les fortes turbulences de marché observées notamment en février et mars, les moyennes trimestrielles de *Value at Risk* (VaR) et de VaR stressée (sVaR) cumulées pour les 4 groupes bancaires français utilisant l'approche modèles internes ont progressé respectivement de 42 % et 22% en un an, après avoir atteint leur point haut respectivement au second et au premier trimestres de 2020 (Graphique 45). Les mesures d'ajustements réglementaires décidées d'abord par la BCE puis par la Commission européenne via le « *quick fix* » ont permis de contenir la hausse des actifs pondérés en limitant les conséquences de la volatilité des marchés sur le coefficient multiplicateur réglementaire des mesures de VaR.

Enfin, dans une acception plus large, prenant en compte, outre les risques de marché, les risques de contrepartie, d'ajustement de la qualité de crédit (*credit value adjustment* – CVA) et de règlement-livraison, les RWA des activités de marché ont eux aussi fortement crû en 2020, atteignant 93,9 milliards d'euros contre 75,2 milliards un an plus tôt ; si cette augmentation tient, comme précédemment, à la hausse des volumes, elle reflète également, pour un tiers, un accroissement de la pondération moyenne sous l'effet de la hausse du niveau de risque des expositions.

Les RWA au titre du risque opérationnel ont faiblement augmenté (+1,2 % ; Graphique 46). Malgré les défis que posent la crise sanitaire (adaptation du système informatique au recours massif au télétravail et à la numérisation des usages de la clientèle, augmentation du risque cyber, etc.), les pertes opérationnelles rapportées par les banques qui utilisent l'approche avancée pour le calcul de leurs exigences en fonds propres ont atteint 1 957 millions d'euros en 2020, soit un recul de 21,8 % par rapport à l'année précédente (Graphique 47). Cette baisse s'explique notamment par celle observée au titre des événements d'exécution, livraison et gestion des processus (-902 millions d'euros) ainsi que sur la Banque de financement et d'investissement (BFI, -612 millions ; Graphique 48).

Enfin, la baisse des RWA au titre des autres risques s'explique par le reclassement d'exigences associées aux portefeuilles de titrisation au sein du risque de crédit.

<sup>11</sup> Risques de règlement-livraison, risques liés à l'ajustement de l'évaluation de crédit et autres risques.

<sup>12</sup> Le solde (4 pts) étant constitué des effets croisés.

## Des ratios de levier qui progressent également

Le ratio de levier moyen des 6 principaux groupes bancaires français a augmenté en 2020, passant de 5,3 % à 5,6 % (Tableau 4). Conformément au « *quick fix* » adopté par la Commission européenne, cette hausse a été notamment permise par la possibilité offerte aux banques de ne pas tenir compte, pour le calcul du dénominateur, de leurs expositions sur les banques centrales, qui ont fortement augmenté ; ces dispositions ont en effet permis aux banques françaises d'abaisser leurs exigences de levier à 214 milliards d'euros contre 236 milliards hors exemption et d'accroître leur ratio de levier de 0,5 pt à fin 2020.

Par ailleurs, l'écart entre les exigences de fonds propres de base (*tier 1 – T1*) au titre du ratio de solvabilité, qui restent les plus élevées, et du ratio de levier s'est resserré au cours de l'année 2020 (Graphique 49). Dans les deux cas, ces exigences restent toutefois bien inférieures au montant des fonds propres T1 des banques.

## Des ratios TLAC supérieurs aux exigences

Les ratios de capacité d'absorption totale des pertes (*total loss absorbing capacity – TLAC*) des quatre banques françaises d'importance systémique (*global systemically important banks – GSIB*) mesurés par rapport aux RWA sont compris entre 23,6 % et 28,5 % et sont supérieurs aux exigences minimales ; leurs ratios mesurés par rapport aux expositions de levier dépassent également le minimum requis (6 % ; Tableau 5).

## Des ratios de liquidité au plus haut

Le ratio de liquidité à court terme (*liquidity coverage ratio – LCR*) moyen des 6 principaux groupes bancaires français a progressé de près de 18 pts en 2020 sous l'effet d'une hausse des actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets – HQLA* ; +32,5 %) deux fois plus rapide que celle des sorties nettes de trésorerie (+16,7 % ; Graphique 50). Cette évolution reflète en particulier l'accroissement des dépôts auprès des banques centrales, admis au numérateur (cf. supra).

Dans le même temps, le ratio de liquidité à long terme (*net stable funding ratio – NSFR*), qui atteint 114,5 % fin 2020, a connu une amélioration de 8 pts (Graphique 51). La progression du NSFR s'explique presque exclusivement par celle des ressources stables (*available stable funding – ASF* ; +15,7 %) sous l'effet de la hausse des dépôts au passif ; les exigences de ressources stables (*required stable funding – RSF*) sont en effet restées quasi inchangées (+1 %).

Enfin, en dépit de la crise sanitaire, toutes les banques qui communiquent sur le sujet sont parvenues à réaliser leurs programmes de refinancement à moyen et long terme ; le recours au financement de la BCE, qui reste inférieur à la moyenne de la zone euro, et l'afflux massif de dépôts de la clientèle non financière ont toutefois entraîné une réduction de l'ordre de 6 % des émissions de dette à moyen et long terme de BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole et BPCE, à 108,3 milliards d'euros en 2020.

## 5. De nombreux défis persistent en dépit d'une année 2021 qui débute sous de meilleurs auspices

Les quatre banques françaises qui communiquent sur une base trimestrielle ont publié début mai des résultats à fin mars 2021 en nette amélioration sur un an : sous l'effet d'une forte baisse du coût du risque et de la progression des revenus, notamment des activités de marché, leur résultat net a plus que doublé (x2,2), passant de 2,4 à 5,4 milliards d'euros. Le repli moins marqué que pour leurs principales concurrentes de leur coût du risque, qui reflète la moindre volatilité de cet indicateur sur la période, limite toutefois ce rebond : à titre de comparaison, le résultat net des banques américaines a été multiplié par 3,3 quand celui des banques européennes hors France a été multiplié par 3,4. Au final, si le RoE des banques françaises se redresse sensiblement (+3 pts à 5,5 %), ces dernières se positionnent toutefois derrière l'ensemble de leurs principales concurrentes européennes (8,7 %) et américaines (15,7 %).

La baisse du coût du risque reflète l'amélioration des perspectives macroéconomiques à mesure de la progression des campagnes de vaccination, qui permettent d'anticiper une nette reprise de la croissance à l'issue d'un déconfinement désormais programmé. Par ailleurs, le taux de défaillance des SNF, qui émettent d'importantes intentions d'embauches en sortie de crise, pourrait ne pas connaître la dégradation anticipée au-delà du rattrapage technique lié à la suspension de l'activité des tribunaux pendant le confinement. Si les mesures de soutien public massives ont permis d'atténuer le choc de la crise sanitaire, les entreprises ont su également s'adapter peu à peu en s'appuyant notamment sur la digitalisation, comme l'illustre l'impact décroissant des différents épisodes de confinement sur l'activité économique en France.

La situation des banques est relativement similaire : prenant le virage de la digitalisation à marche forcée, elles parviennent à assurer le financement de l'économie dans de bonnes conditions.

Cette amélioration de leur situation en ce début d'année 2021 ne doit pas, pour autant, occulter que les banques françaises, comme pratiquement l'ensemble du secteur au niveau européen, continuent de faire face à de nombreux défis.

Le premier est celui de la rentabilité : si elles bénéficient d'un coût du risque contenu jusqu'à présent, les banques françaises souffrent d'une faiblesse structurelle de leur rentabilité brute d'exploitation. Dans ce contexte, les stratégies peuvent passer, de façon non exclusive, par :

- Une hausse des revenus : dans un environnement de taux durablement bas qui rogne les marges d'intérêt, les groupes bancaires français sont contraints soit d'accroître les volumes de prêts (ce qui ne peut s'envisager de façon constante à long terme), soit de développer d'autres sources de revenus ; exerçant tous des activités d'assurance, ils proposent ainsi de façon croissante des produits d'assurance non-vie à leurs clients, que ce soit à l'occasion de la souscription d'un prêt immobilier (assurance habitation) ou pour l'acquisition d'un véhicule (assurance auto) ; la recherche de nouvelles sources de revenus peut aussi passer par la croissance externe pour atteindre une taille critique (cf. reprise des activités de *prime brokerage* de Deutsche Bank par BNP Paribas finalisée en 2020) ;
- Une baisse des frais de gestion que peuvent permettre une digitalisation croissante de l'offre commerciale accompagnée de la réduction progressive de la taille des réseaux ou des consolidations intra-groupe (avec par exemple l'absorption du Crédit du Nord par la Société Générale ou le rachat de Natixis par Bpce).

Si la consolidation paraît constituer une des voies pour renforcer la rentabilité, la comparaison des principales banques européennes avec leurs homologues américaines souligne toutefois que seul un mouvement paneuropéen permettra d'atteindre une taille critique au niveau mondial.

Au-delà, les banques françaises sont exposées à plusieurs risques significatifs :

- Bien que la digitalisation croissante ne se soit pas accompagnée d'une augmentation des

pertes au titre d'incidents de cyber-sécurité au cours de 2020, la fréquence des attaques cyber, qui touchent tous les types d'acteurs, et leur sophistication croissante appellent à la plus grande vigilance ;

- L'exposition aux intermédiaires financiers non bancaires, dont les risques sont notamment illustrés récemment par les faillites de Greensill et Archegos Capital Management, même si les banques françaises n'ont pas eu à en pâtir directement ; ces quelques cas illustrent la nécessité d'un contrôle des risques renforcé ;
- Si, compte tenu de leur taille réduite, la concurrence des Fintechs ne paraît pas de nature à menacer le positionnement des banques françaises, qui en ont d'ailleurs progressivement racheté un certain nombre afin d'enrichir leur offre, celle provenant des Bigtechs<sup>13</sup> est d'une tout autre ampleur ; les offres déployées par ces dernières dans les services de paiements soulignent la nécessité pour les banques de développer des offres de paiements transfrontières adaptées aux nouveaux usages, à l'instar du projet *European payment initiative* (EPI) ;
- Enfin, la multiplication des catastrophes naturelles et l'accroissement de leur sévérité appellent à prendre en compte sans attendre le risque climatique dans toutes ses dimensions : physique, à court terme, et de transition à plus long terme. Les résultats de l'exercice pilote conduit par l'ACPR de juillet 2020 à avril 2021 mettent en lumière l'importance des impacts à long terme pour certains secteurs d'activités, même si les banques françaises y seraient modérément exposées ; l'analyse mérite toutefois d'être complétée dans la mesure où ces premières conclusions dépendent largement des hypothèses retenues et des modèles utilisés. D'autres superviseurs ont décidé de procéder à des exercices similaires, à commencer par la BCE qui conduira un stress-test climatique en 2022 ; au-delà de l'évaluation des risques strictement financiers auxquels sont exposées les banques, ces différents exercices doivent également leur permettre de prendre conscience des évolutions à l'œuvre et les conduire à adapter leurs comportements afin d'être acteurs des changements nécessaires.

---

<sup>13</sup> En particulier les groupes américains Google, Amazon, Facebook, Apple ou Microsoft (GAFAM).

# SOMMAIRE

<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>12</b>
<b>UN RISQUE DE CRÉDIT MAÎTRISÉ DANS UN CONTEXTE DE FORTE CROISSANCE DES BILANS.....</b>	<b>13</b>
1.1. Une progression des bilans reflétant les impacts de la crise et la hausse des concours à l'économie.....	13
1.2. D'importantes mesures de soutien .....	15
1.3. Une amélioration globale des NPL en dépit de la légère dégradation observée sur les SNF.....	17
1.4. Une hausse des provisions qui reflète principalement la dégradation des encours performants .....	19
<b>DES RÉSULTATS BÉNÉFICIAIRES EN DÉPIT DE LA BAISSÉ DES REVENUS ET DE LA HAUSSE DU COÛT DU RISQUE .....</b>	<b>22</b>
2.1. Une baisse des revenus et un doublement du coût du risque.....	22
2.2. Une dégradation de la rentabilité qui affecte la quasi-totalité des lignes métiers .....	23
2.3. Des banques françaises toujours pénalisées par la faiblesse de leurs revenus.....	26
<b>UN RENFORCEMENT DE LA SITUATION PRUDENTIELLE.....</b>	<b>31</b>
3.1. Une progression des fonds propres prudentiels et des ratios de solvabilité .....	31
3.2. Une augmentation des risques pondérés alimentée par le risque de crédit .....	35
3.3. Un renforcement des ratios de levier.....	40
3.4. Des ratios TLAC supérieurs aux exigences .....	41
3.5. Des ratios de liquidité qui ont poursuivi leur hausse .....	41

# MÉTHODOLOGIE

La présente analyse couvre l'ensemble des opérations des six grands groupes bancaires français<sup>14</sup> exercées dans les différentes zones géographiques, y compris celles effectuées par les filiales implantées dans les pays étrangers, dès lors qu'elles sont incluses dans leur périmètre de consolidation.

Pour certains indicateurs de risques, la situation des six grands groupes est comparée à la

situation européenne au travers d'indicateurs de risques (*risk indicators* – RI) qui sont calculés chaque trimestre par l'EBA sur un échantillon de banques européennes<sup>15</sup>. Des comparaisons individuelles sont également établies avec les principales banques européennes et américaines d'envergure internationale<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole, Groupe BPCE, Groupe Crédit Mutuel et La Banque Postale

<sup>15</sup> Les analyses de l'EBA se basent sur un échantillon élargi de banques françaises : outre les six grands groupes cités précédemment, il inclut également la Banque centrale de compensation, Bpifrance S.A., la Caisse de refinancement de l'habitat, HSBC Continental Europe, RCI Banque et la SFIL. À fin 2020, le total de bilan de ces 5 dernières banques représentaient toutefois seulement 4,6 % du total de bilan cumulé des 11 banques françaises de l'échantillon EBA.

<sup>16</sup> L'analyse s'appuie sur les échantillons de banques étrangères suivants :

- Banques britanniques (UK) : Barclays, Lloyds Banking Group, NatWest (ex RBS), Standard Chartered, HSBC ;
- Banques nordiques : Nordea, Danske Bank, SEB, Handelsbanken, Swedbank, DNB ;
- Autres banques européennes (EU) : Deutsche Bank, Commerzbank, ING, UBS, Crédit Suisse, Unicredit, Intesa San Paolo, Santander, BBVA ;
- Banques nord-américaines (US) : Goldman Sachs, Morgan Stanley, JP Morgan, Bank of America, Citigroup Wells Fargo, State Street, BNY Mellon.

# UN RISQUE DE CRÉDIT MAÎTRISÉ DANS UN CONTEXTE DE FORTE CROISSANCE DES BILANS

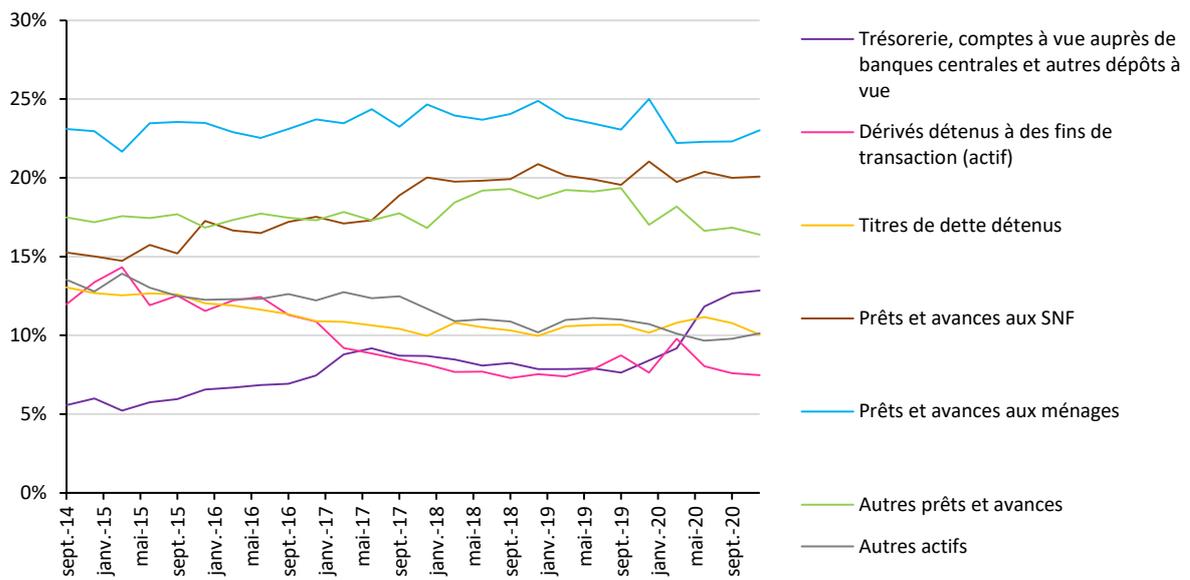
## 1.1. Une progression des bilans reflétant les impacts de la crise et la hausse des concours à l'économie

Tableau 1 Bilan des six principales banques françaises

	2020	2019	Structure 2020	Var° 2020/2019	Contribution à la var° 2020/2019
<b>ACTIF</b>	<b>7 864,1</b>	<b>7 011,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>+12,2%</b>	<b>+12,2%</b>
Trésorerie, comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	1 010,2	590,1	12,8%	+71,2%	+6,0%
Comptes à vue auprès de banques centrales	945,2	528,3	12,0%	+78,9%	+5,9%
Dérivés détenus à des fins de transaction (actif)	587,7	534,8	7,5%	+9,9%	+0,8%
Titres de dette détenus	790,7	712,9	10,1%	+10,9%	+1,1%
Titres de dette des banques centrales	18,2	16,4	0,2%	+11,2%	+0,0%
Titres de dette des administrations centrales	503,7	435,8	6,4%	+15,6%	+1,0%
Titres de dette des établissements de crédit	116,4	107,1	1,5%	+8,7%	+0,1%
Titres de dette des autres entreprises financières	83,6	86,4	1,1%	-3,3%	-0,0%
Titres de dette des SNF	68,8	67,2	0,9%	+2,4%	+0,0%
Prêts et avances	4 679,5	4 422,1	59,5%	+5,8%	+3,7%
Prêts et avances aux banques centrales	79,7	54,7	1,0%	+45,6%	+0,4%
Prêts et avances aux administrations centrales	337,3	319,4	4,3%	+5,6%	+0,3%
Prêts et avances aux établissements de crédit	373,7	343,9	4,8%	+8,7%	+0,4%
Prêts et avances aux autres entreprises financières	499,0	476,1	6,3%	+4,8%	+0,3%
Prêts et avances aux SNF	1 579,7	1 474,8	20,1%	+7,1%	+1,5%
Prêts et avances aux ménages	1 810,1	1 753,1	23,0%	+3,2%	+0,8%
Dérivés - comptabilité de couverture actif	72,8	63,7	0,9%	+14,2%	+0,1%
Autres actifs	723,2	687,5	9,2%	+5,2%	+0,5%
<b>PASSIF</b>	<b>7 864,1</b>	<b>7 011,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>+12,2%</b>	<b>+12,2%</b>
Dérivés détenus à des fins de transaction (passif)	593,5	526,2	7,5%	+12,8%	+1,0%
Titres de dette émis	1 132,7	1 195,0	14,4%	-5,2%	-0,9%
Dépôts	5 053,5	4 267,1	64,3%	+18,4%	+11,2%
Dépôts des banques centrales	521,9	220,4	6,6%	+136,8%	+4,3%
Dépôts des administrations centrales	85,4	101,9	1,1%	-16,2%	-0,2%
Dépôts des établissements de crédit	329,0	344,7	4,2%	-4,6%	-0,2%
Dépôts des autres entreprises financières	874,0	750,0	11,1%	+16,5%	+1,8%
Dépôts des SNF	1 322,0	1 063,8	16,8%	+24,3%	+3,7%
Dépôts des ménages	1 921,2	1 786,3	24,4%	+7,6%	+1,9%
Dérivés - comptabilité de couverture passif	68,9	64,1	0,9%	+7,5%	+0,1%
Capitaux propres	468,6	447,2	6,0%	+4,8%	+0,3%
Autres passifs	547,0	511,6	7,0%	+6,9%	+0,5%

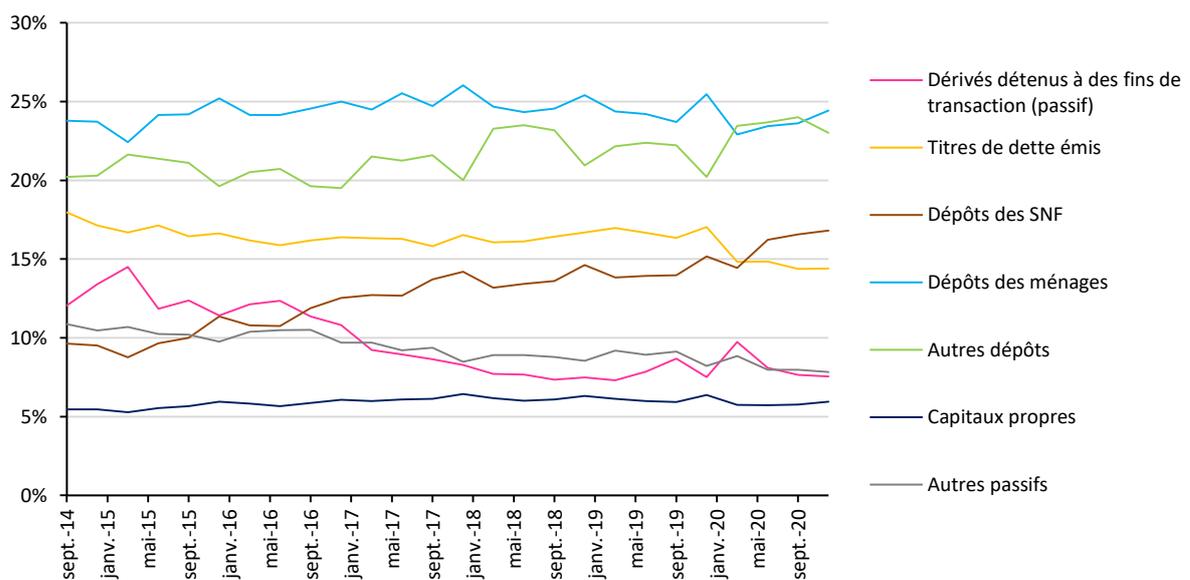
Source : états FINREP et calculs ACPR, données en milliards d'euros ; contribution à la variation : variation du poste concerné en montant rapporté au total de bilan 2019

**Graphique 1 Évolution de la structure de l'actif des six grands groupes bancaires français**



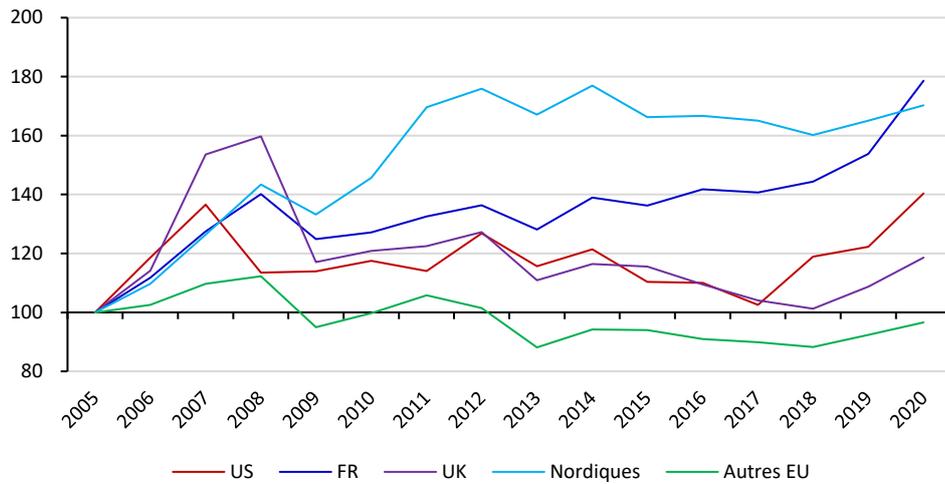
Source : états FINREP

**Graphique 2 Évolution de la structure du passif des six grands groupes bancaires français**



Source : états FINREP

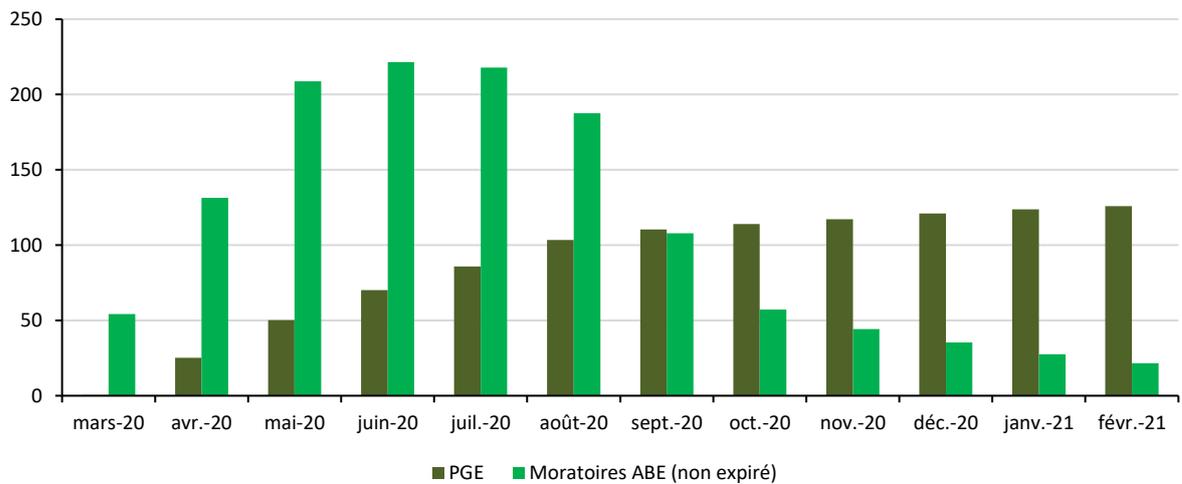
**Graphique 3 Évolution du bilan – comparaison internationale**



Source : Communication financière ; base 100 en 2005

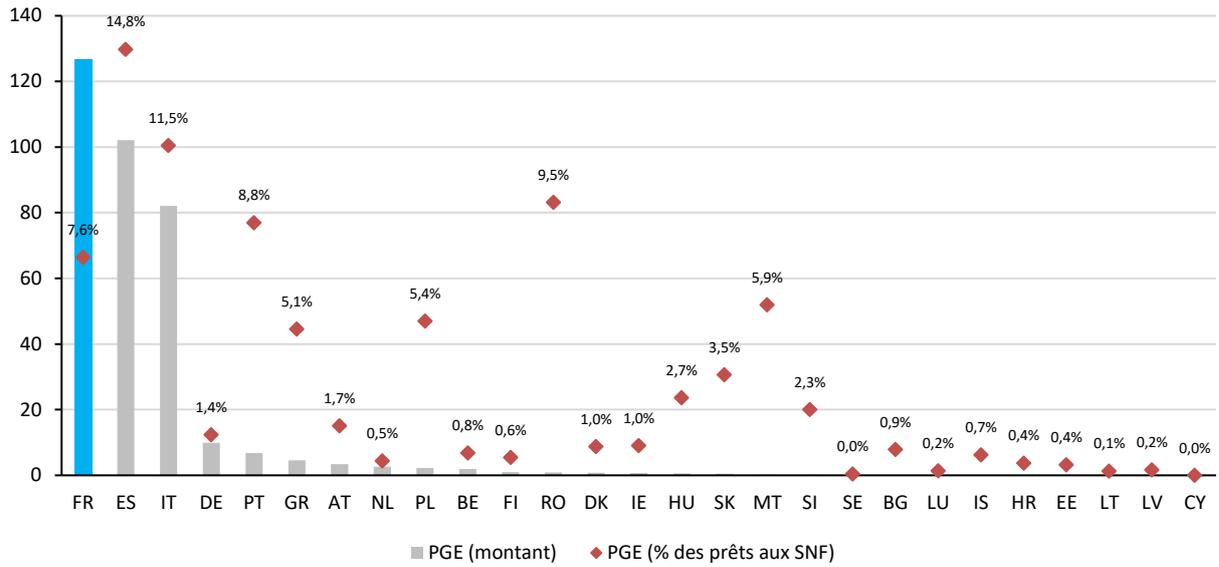
## 1.2. D'importantes mesures de soutien

**Graphique 4 Volumes des moratoires accordés et des PGE distribués**



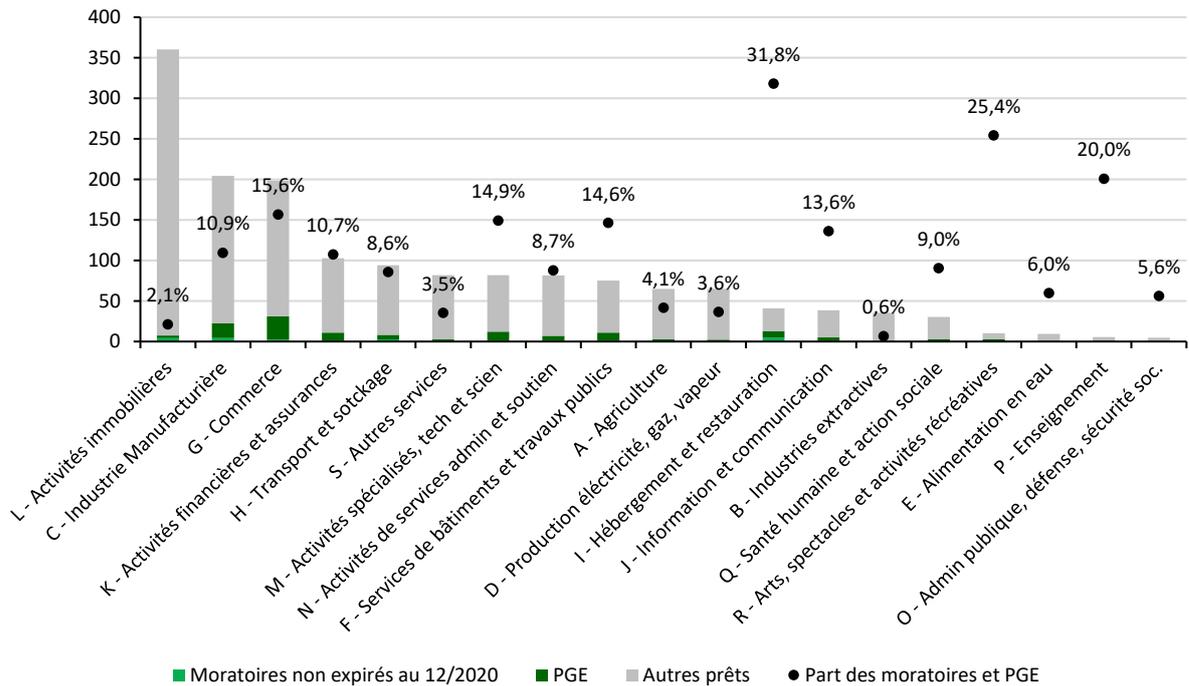
Source : états FINREP, données en milliards d'euros

**Graphique 5 PGE dans les différents pays européens – montants (en milliards d’euros) et poids dans le total des prêts aux entreprises**



Source : EBA Risk dashboard

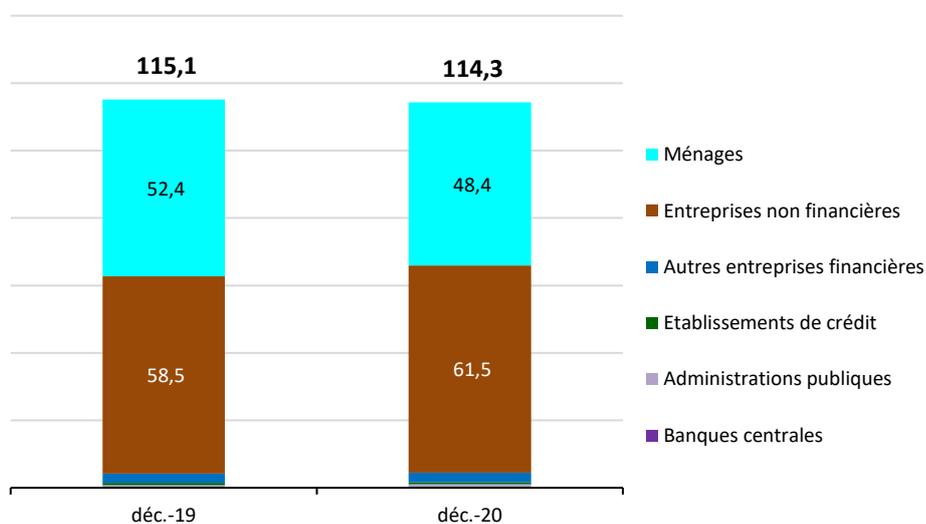
**Graphique 6 Encours de prêts par secteur NACE et poids des dispositifs de soutien à fin décembre 2020**



Source : états FINREP, données en milliards d'euros

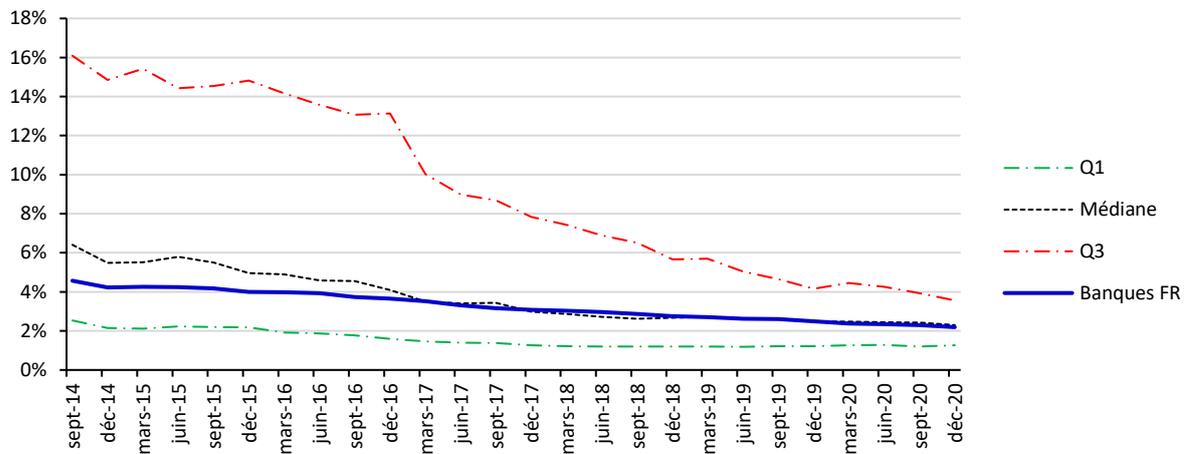
### 1.3. Une amélioration globale des NPL en dépit de la légère dégradation observée sur les SNF

**Graphique 7** Évolution des NPL des six grands groupes bancaires français



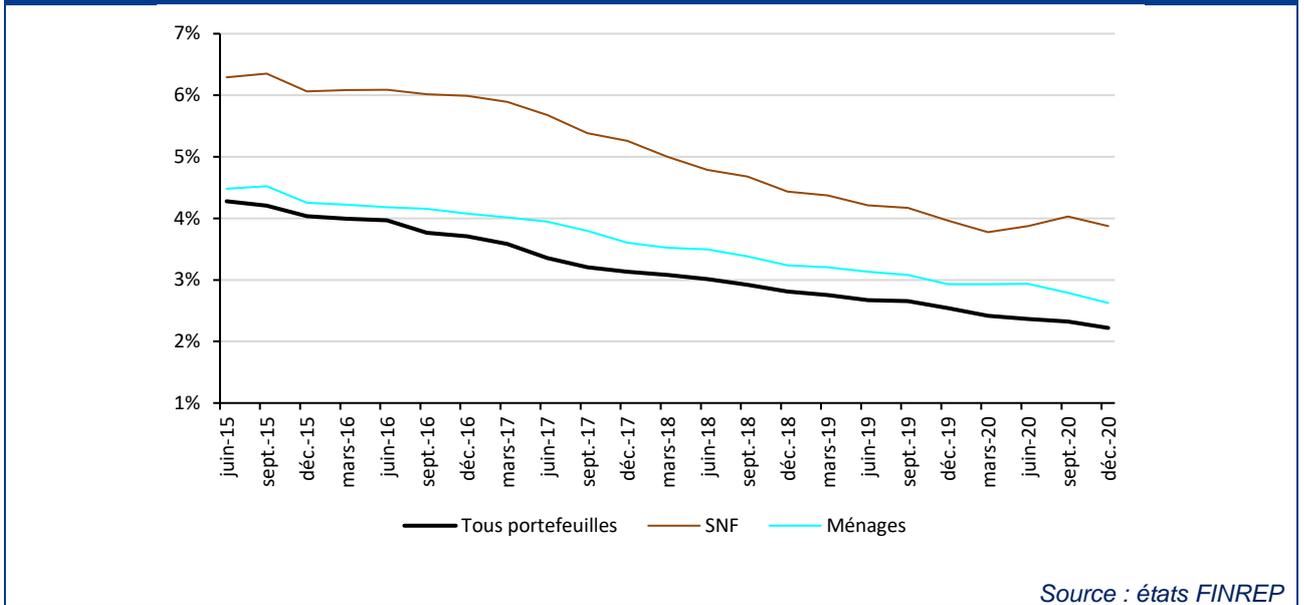
Source : états FINREP, données en milliards d'euros

**Graphique 8** Évolution du taux de NPL des principales banques européennes

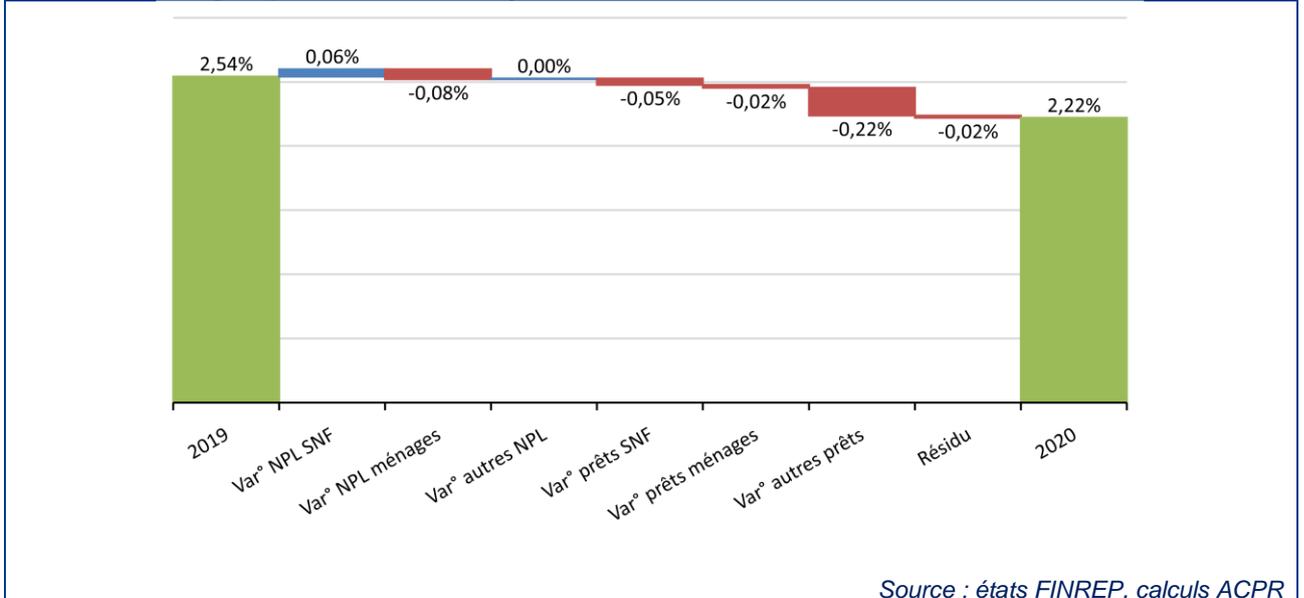


Source : EBA Risk dashboard (AQT 3.2)

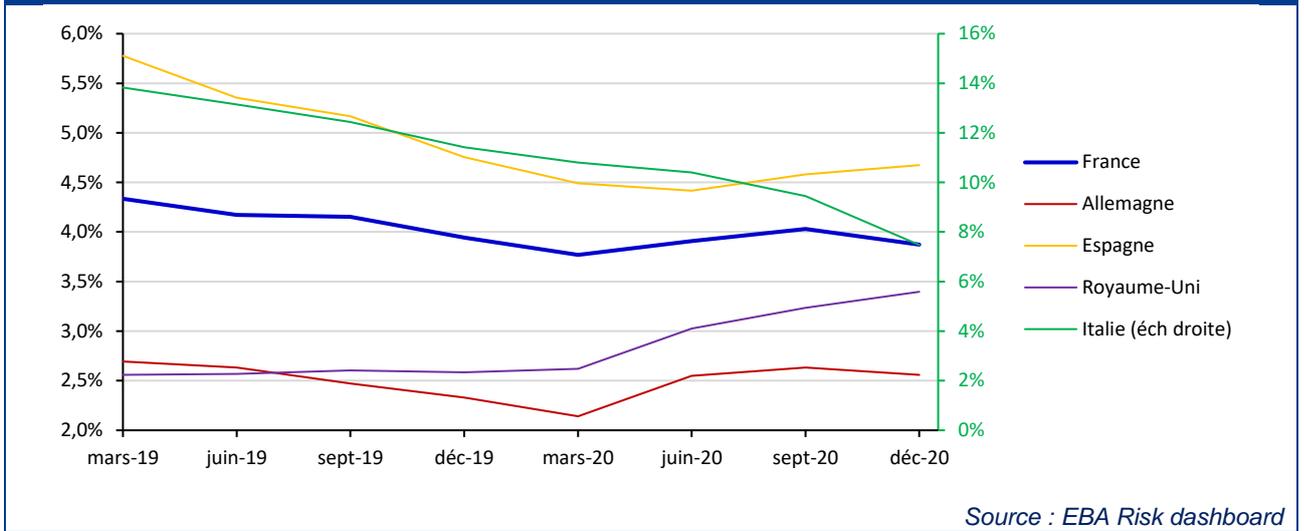
**Graphique 9 Évolution du taux de NPL des six grands groupes bancaires français**



**Graphique 10 Facteurs explicatifs de l'évolution du taux de prêts non performants des six grands groupes bancaires français entre 2019 et 2020**

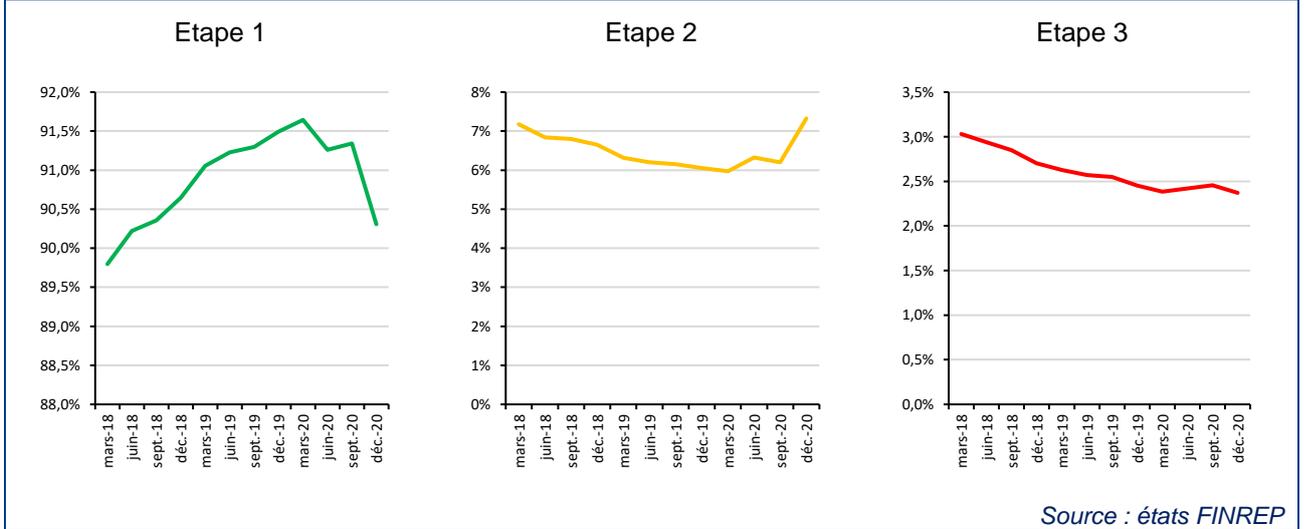


**Graphique 11 Évolution du taux de NPL sur les SNF dans les grands pays européens**

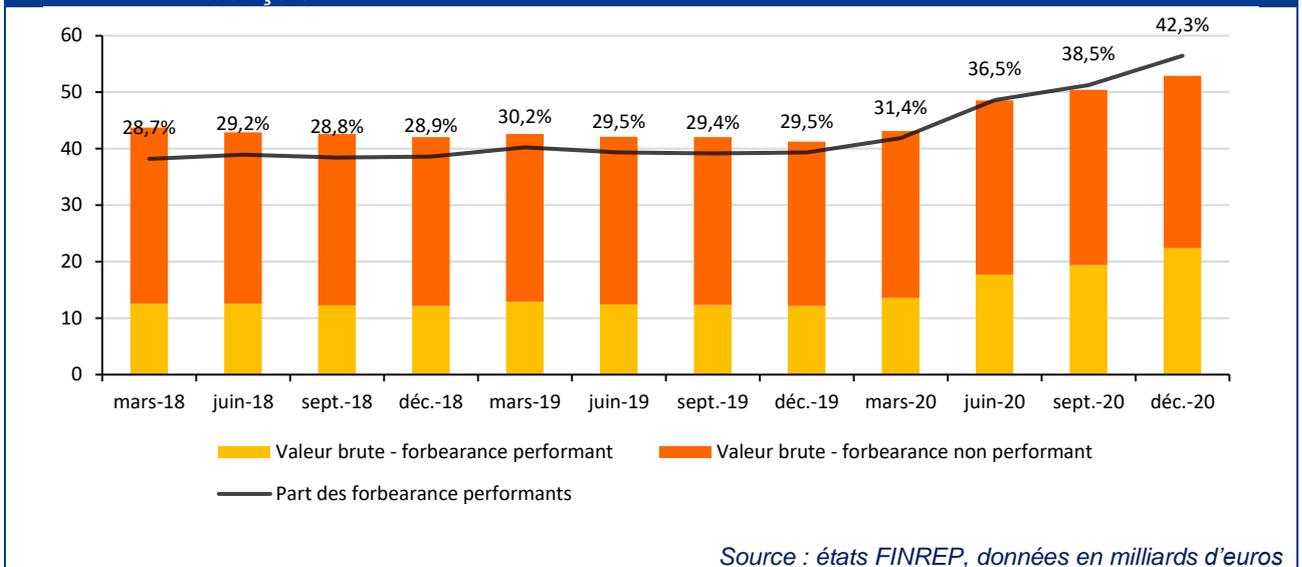


**1.4. Une hausse des provisions qui reflète principalement la dégradation des encours performants**

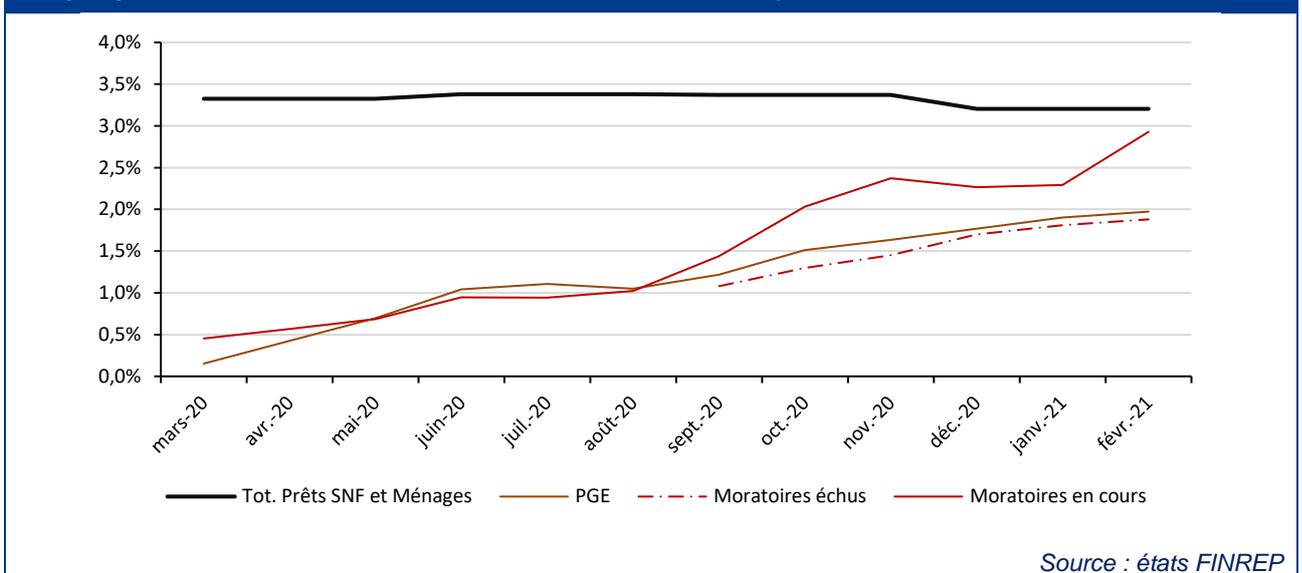
**Graphique 12 Ventilation des actifs des six grands groupes bancaires français en fonction des étapes IFRS9**



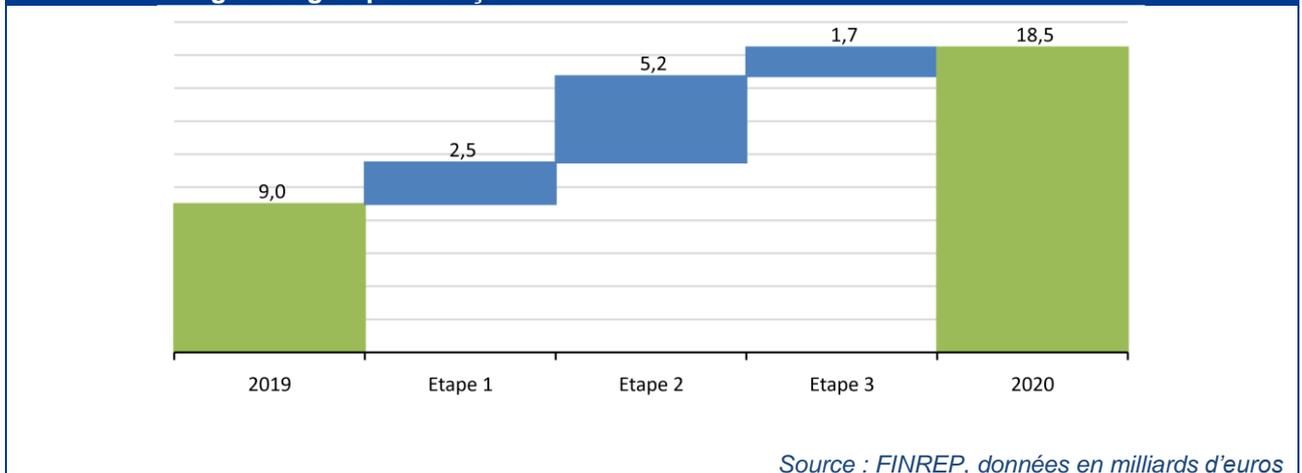
**Graphique 13 Évolution des prêts restructurés (forborne) des six grands groupes bancaires français**



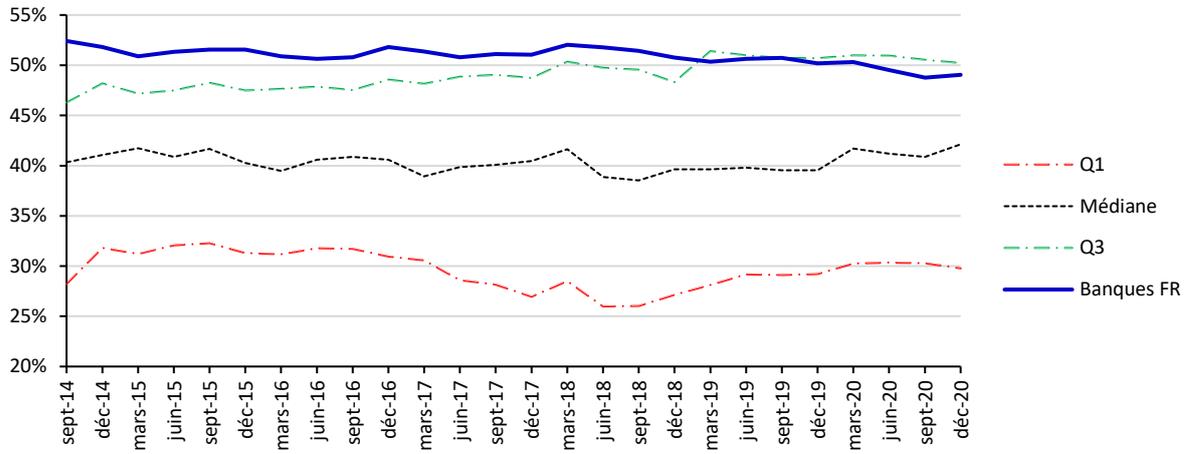
**Graphique 14 Évolution du taux de NPL sur les PGE et les prêts bénéficiant d'un moratoire**



**Graphique 15 Contribution des différentes étapes IFRS9 à l'évolution du coût du risque des 6 grands groupes français**



**Graphique 16 Évolution du taux de provisionnement des NPL des principales banques européennes**



Source : EBA Risk dashboard (AQT 41.2)

# DES RÉSULTATS BÉNÉFICIAIRES EN DÉPIT DE LA BAISSÉ DES REVENUS ET DE LA HAUSSE DU COÛT DU RISQUE

## 2.1. Une baisse des revenus et un doublement du coût du risque

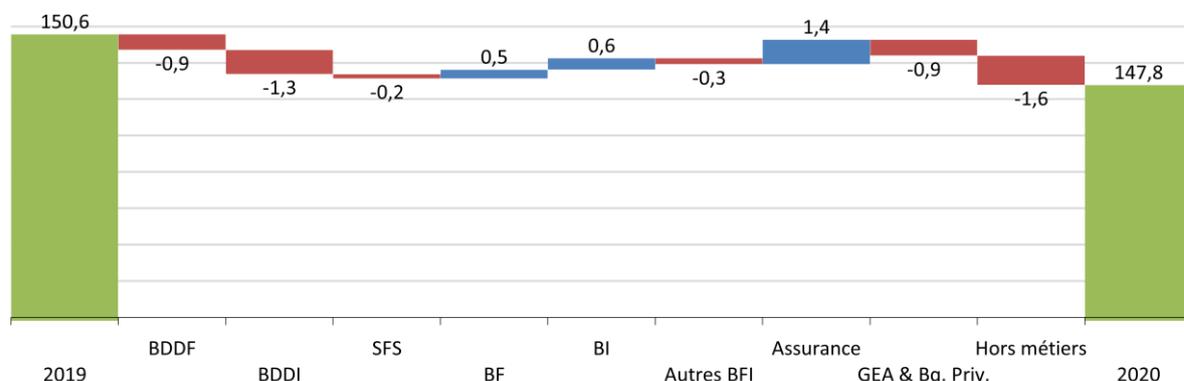
**Tableau 2** Évolution des résultats des six grands groupes bancaires français

	2020	Var° / 2019
<b>Produit net bancaire (PNB)</b>	<b>147,8</b>	<b>-1,9%</b>
- dont marge nette d'intérêt (MNI)	70,7	+2,1%
- dont commissions nettes	37,0	-8,5%
- dont revenus nets des activités de marché	19,4	-27,9%
- dont autres revenus d'exploitation bancaire	20,7	+47,9%
Frais de gestion	102,4	-2,3%
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>69,3%</b>	<b>-0,3 pt</b>
<b>Résultat brut d'exploitation (RBE)</b>	<b>45,4</b>	<b>-0,9%</b>
<b>Coût du risque (CR)</b>	<b>19,0</b>	<b>+111,3%</b>
<b>Résultat d'exploitation courante</b>	<b>26,4</b>	<b>-28,3%</b>
Autres produits et charges	4,1	+190,5%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>31,0</b>	<b>-19,0%</b>
Impôts	8,5	-11,3%
<b>Résultat net</b>	<b>22,3</b>	<b>-21,9%</b>
Intérêts minoritaires	2,0	-16,4%
<b>Résultat net part du groupe (RNPG)</b>	<b>20,3</b>	<b>-22,4%</b>

*Source : communication financière*

## 2.2. Une dégradation de la rentabilité qui affecte la quasi-totalité des lignes métiers

Graphique 17 Contribution des lignes métiers à l'évolution du PNB



Source : communication financière, données en milliards d'euros

### Encadré 1. Les différentes lignes métiers

BDDF : Banque de Détail en France

BDDI : Banque de Détail à l'international

SFS : Services Financiers Spécialisés

BF : Banque de Financement

BI : Banque d'Investissement

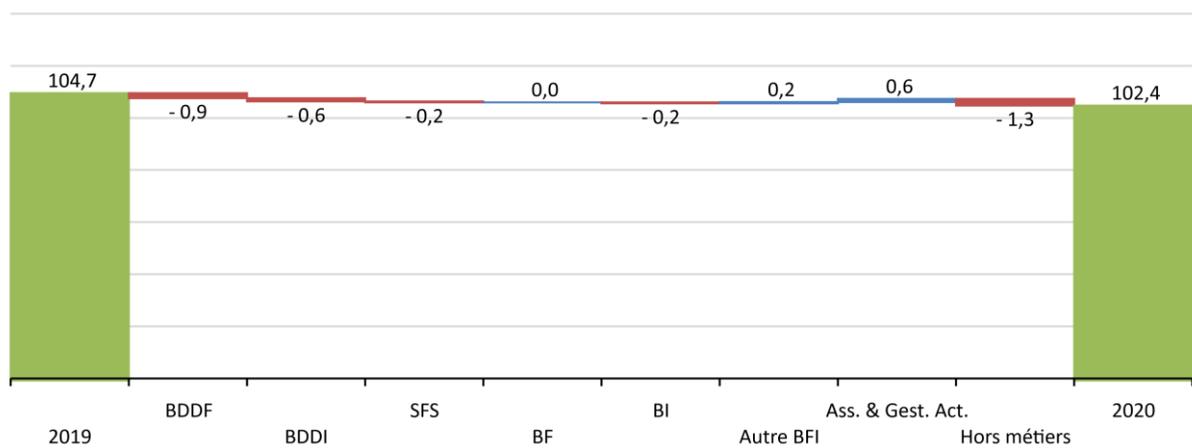
Autres BFI : BFI n'ayant pu être ventilée entre BF et BI

GEA & Bq. Priv. : Gestion d'actifs et banque privée

Ass. & Gest. Act. : Assurance et gestion d'actifs

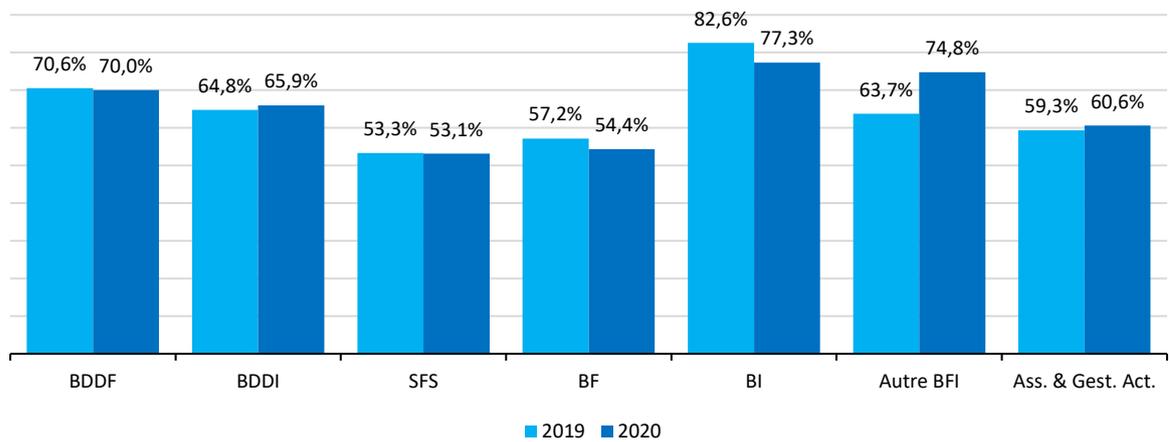
Hors métier : part résiduelle des éléments du compte de résultat non rattachée à une ligne métier pour des raisons i) de nature des postes concernés (fonctions centrales partagées et refacturées au métier – exemples : finance, fonctions support) ou ii) d'une individualisation par la banque d'éléments exceptionnels ou d'activités en gestion extinctive.

**Graphique 18 Contribution des lignes métiers à l'évolution des frais de gestion**



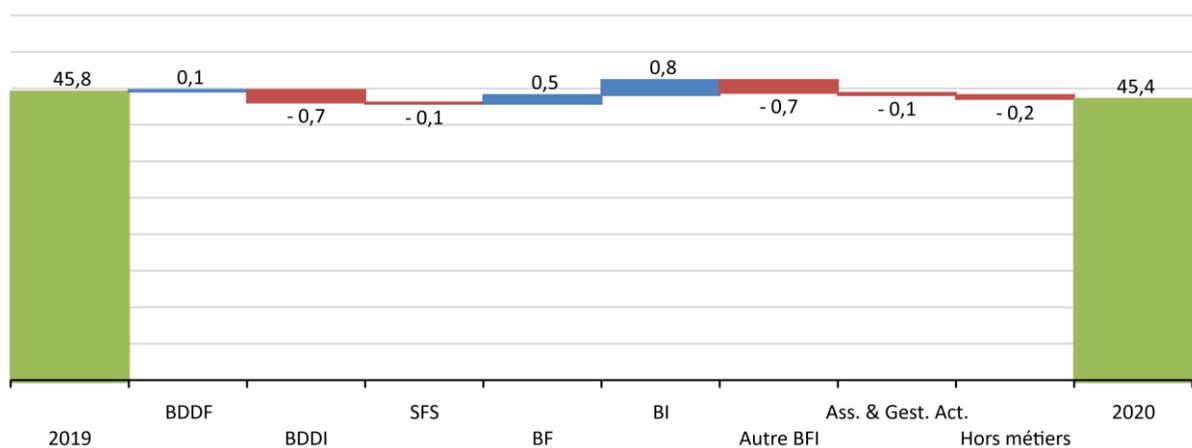
Source : communication financière, données en milliards d'euros

**Graphique 19 Coefficients d'exploitation des lignes métiers**



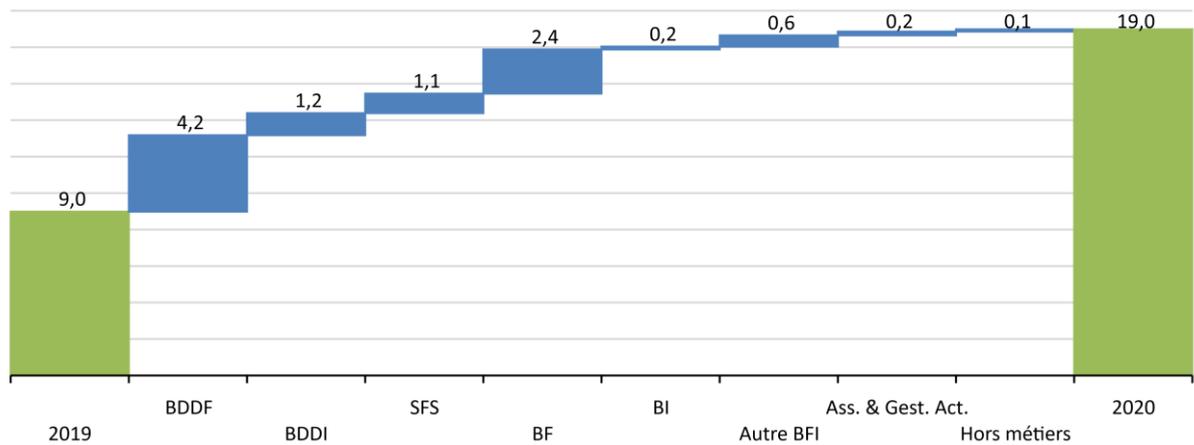
Source : communication financière ; coefficient non significatifs pour le Hors métier

**Graphique 20 Contribution des lignes métiers à l'évolution du RBE**



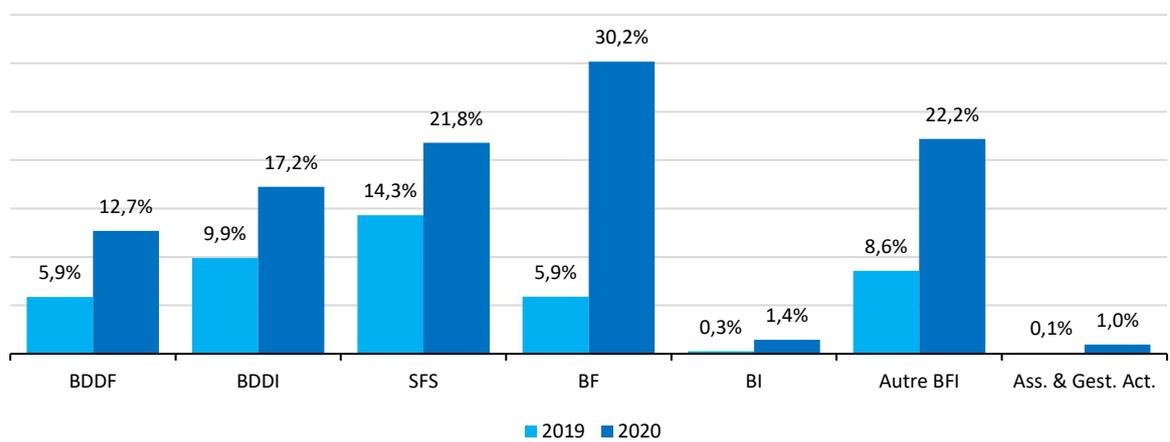
Source : communication financière, données en milliards d'euros

**Graphique 21 Contribution des lignes métiers à l'évolution du coût du risque**



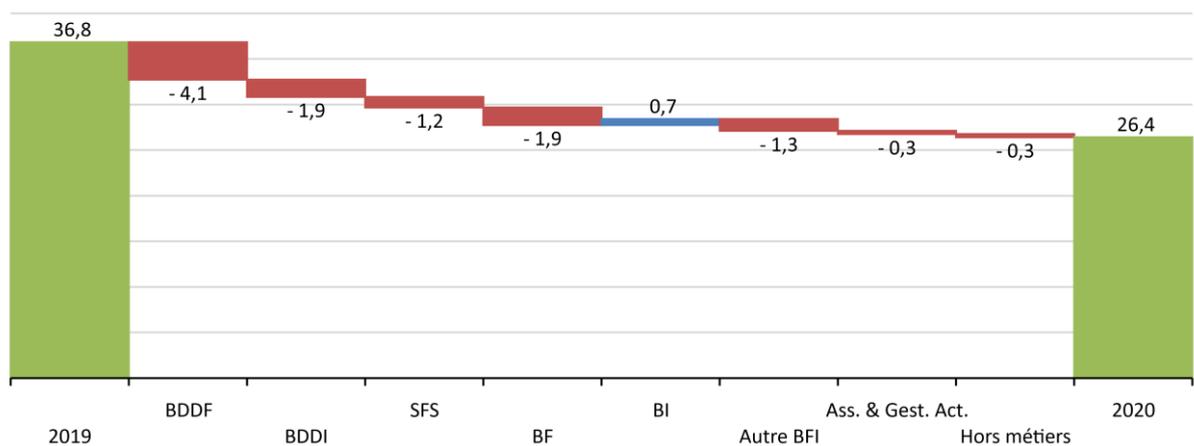
Source : communication financière, données en milliards d'euros

**Graphique 22 Coût du risque rapporté au PNB des lignes métiers**



Source : communication financière ; données non significatives pour le Hors métier

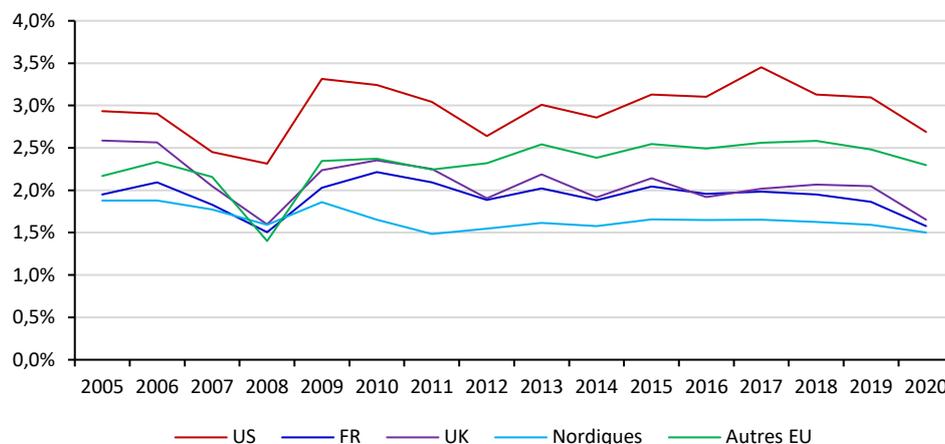
**Graphique 23 Contributions des lignes métiers à l'évolution du résultat d'exploitation courante**



Source : communication financière, données en milliards d'euros

## 2.3. Des banques françaises toujours pénalisées par la faiblesse de leurs revenus

**Graphique 24 PNB rapporté au total de bilan**



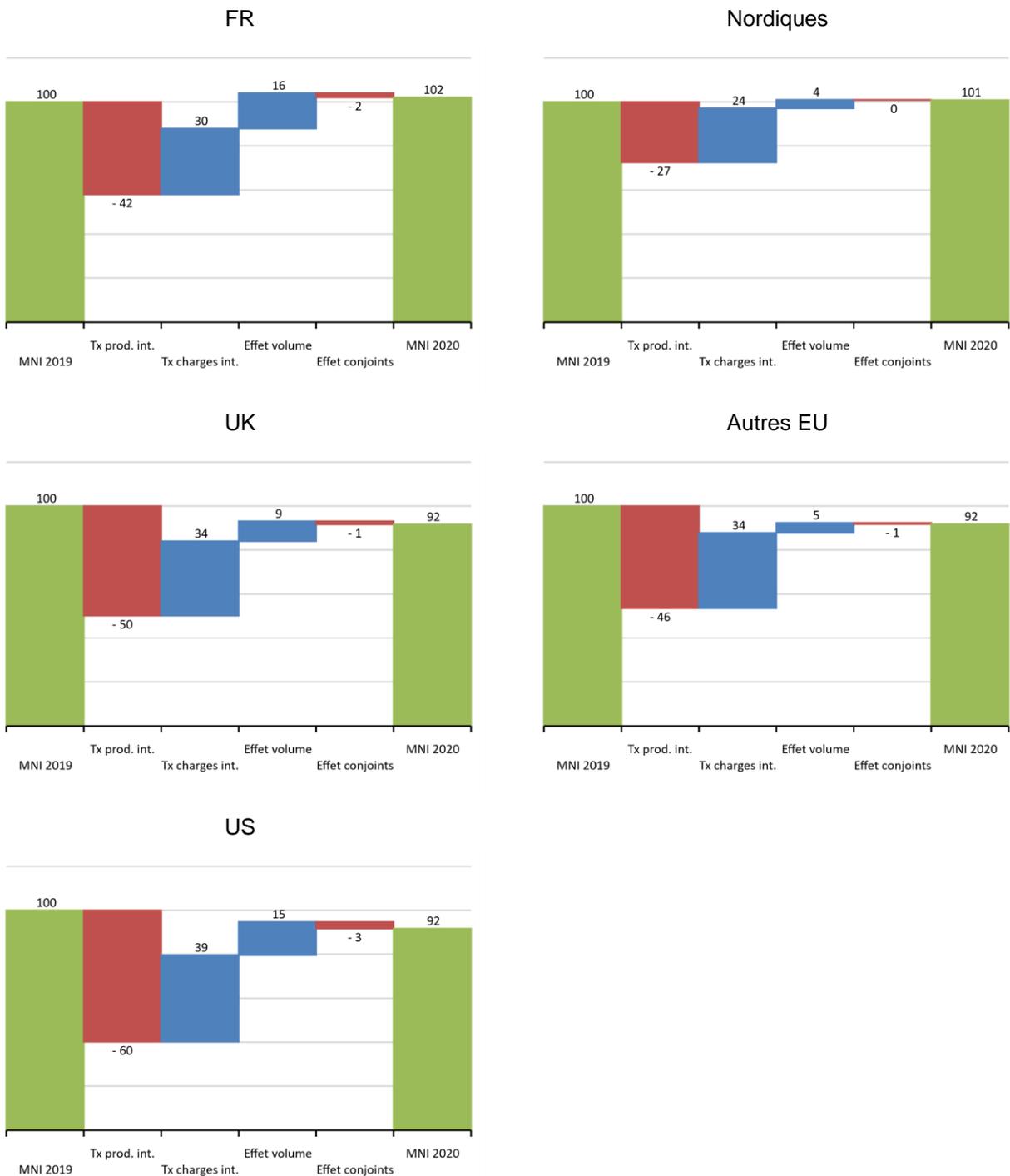
Source : communication financière

### Encadré 2. Facteurs explicatifs de l'évolution de la MNI

La MNI peut s'écrire comme le produit du total de bilan ( $TA$ ) par un taux de MNI ( $t$ ), ce même taux pouvant être écrit comme la différence entre le taux moyen des actifs ( $t_A$ ) et le taux moyen des passifs ( $t_P$ ) ; la MNI d'une année  $N$  donnée s'écrit donc  $MNI_N = (t_{A,N} - t_{P,N}) \times TA_N$ .

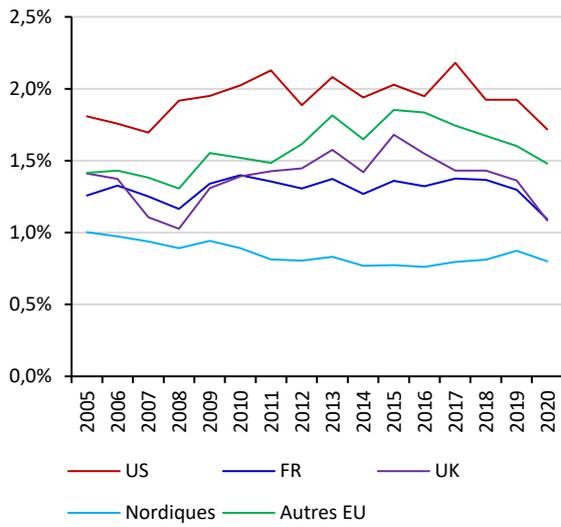
On dérive de cette formule l'impact de la variation du taux des actifs (Tx prod. Int. =  $(t_{A,N} - t_{A,N-1}) \times TA_{N-1}$ ), l'impact de la variation du taux des passifs (Tx charges int. =  $(t_{P,N-1} - t_{P,N}) \times TA_{N-1}$ ) et l'effet volume ( $(t_{A,N-1} - t_{P,N-1}) \times (TA_N - TA_{N-1})$ ), les effets conjoints retraçant l'évolution de la MNI non expliquée par les trois effets précédents.

**Graphique 25 Facteurs explicatifs de l'évolution de la MNI entre 2019 et 2020 – comparaisons internationales**

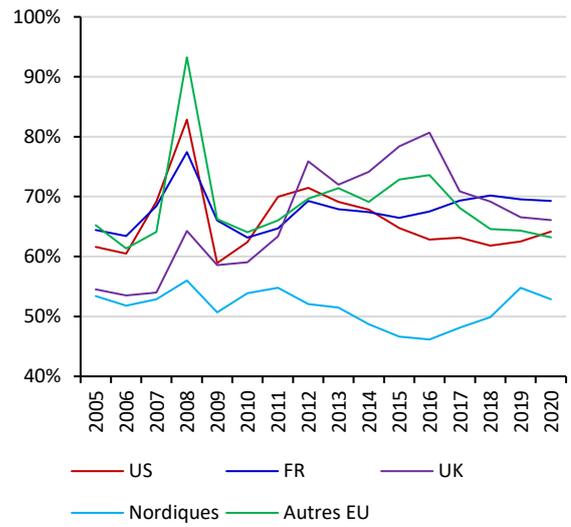


Source : communication financière, base 100 en 2019

**Graphique 26 Frais de gestion rapportés au total de bilan**

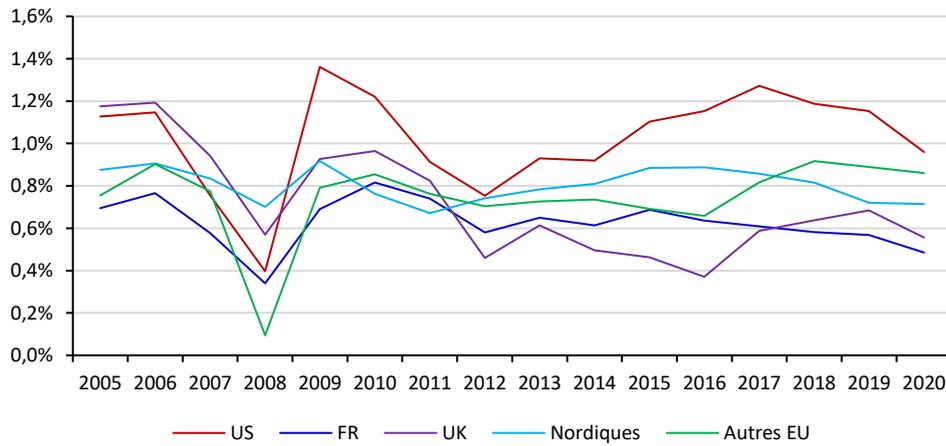


**Graphique 27 Coefficient d'exploitation**



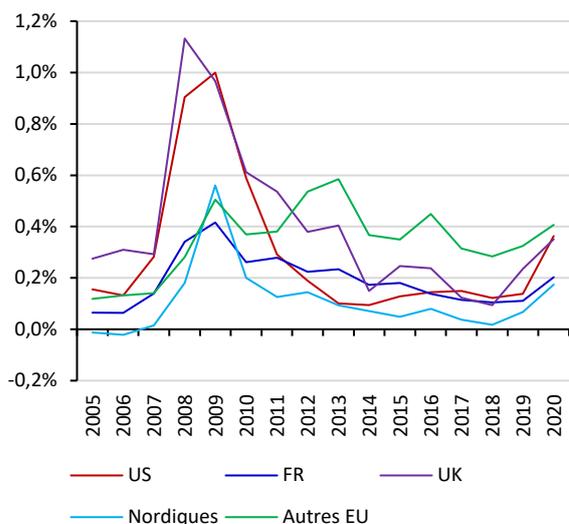
Source : communication financière

**Graphique 28 Résultat brut d'exploitation**

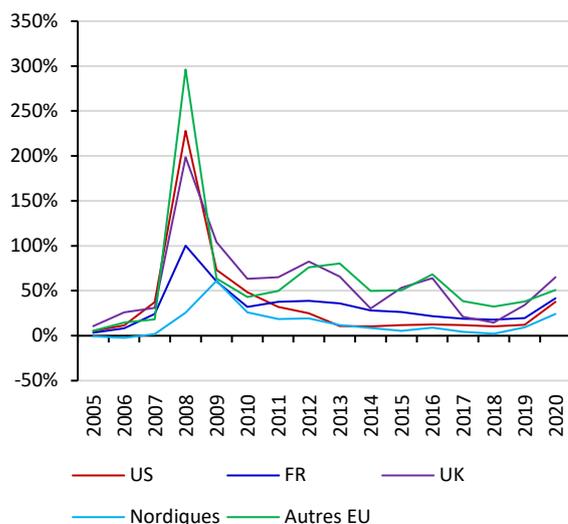


Source : communication financière

**Graphique 29 Coût du risque/total de bilan**

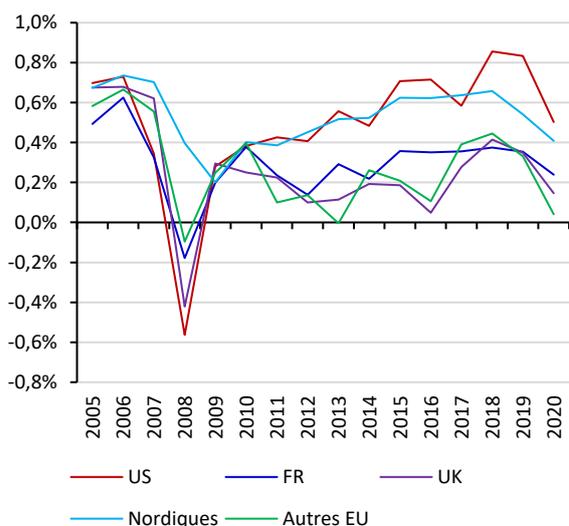


**Graphique 30 Coût du risque/PNB**

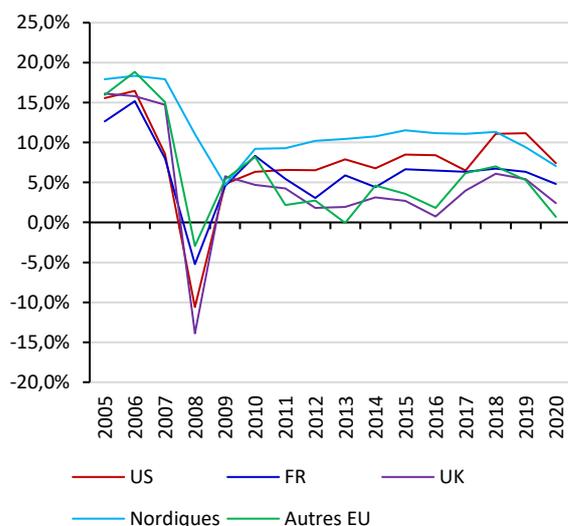


Source : communication financière

**Graphique 31 Évolution du RoA**

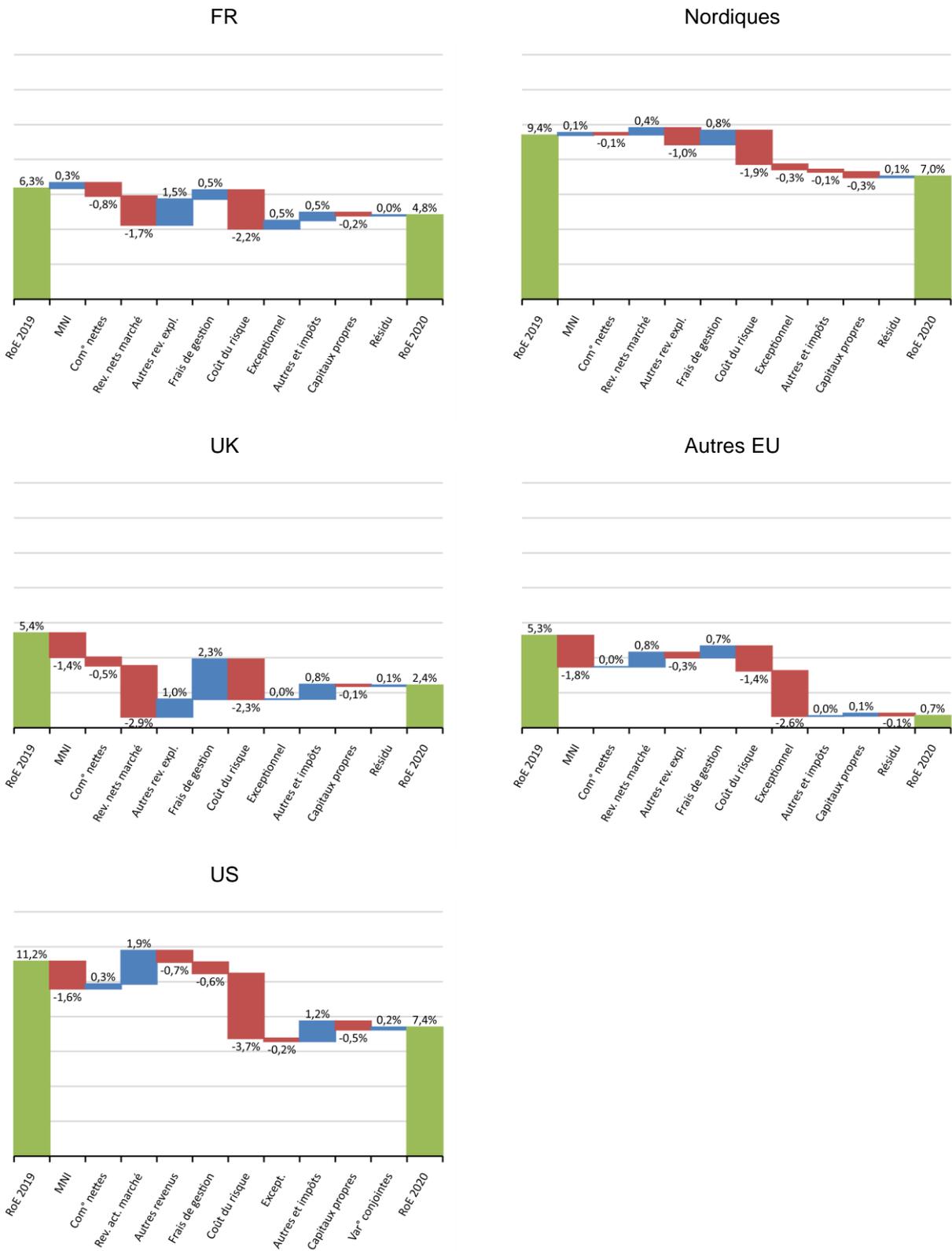


**Graphique 32 Évolution du RoE**



Source : communication financière

**Graphique 33 Composantes de l'évolution du RoE entre 2019 et 2020**

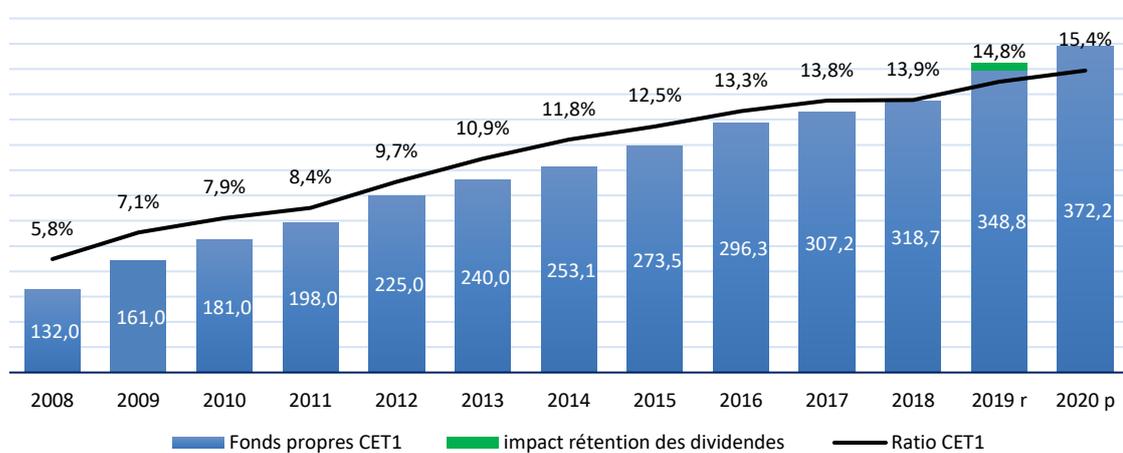


Source : communication financière

# UN RENFORCEMENT DE LA SITUATION PRUDENTIELLE

## 3.1. Une progression des fonds propres prudents et des ratios de solvabilité

Graphique 34 Évolution du ratio CET1 des six grands groupes bancaires français



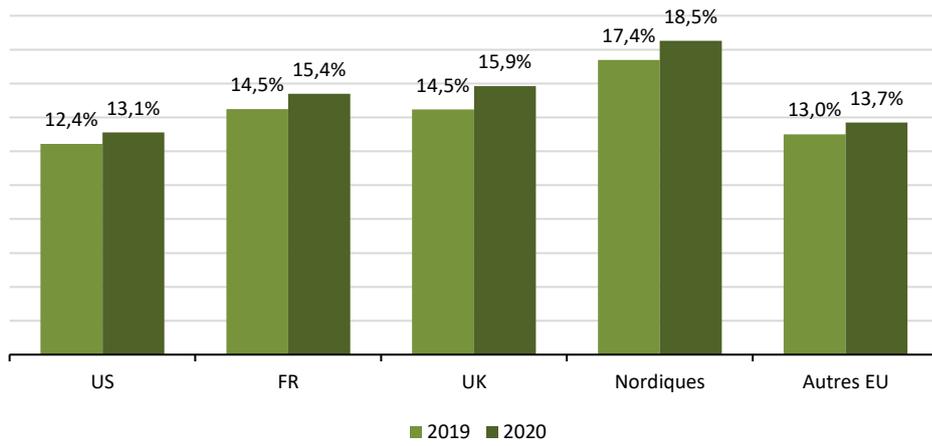
Source : Etats Bafi/Surfi et COREP, r : révisé, p : provisoire ; données en milliards d'euros

Tableau 3 Ratio CET1 des six principaux groupes bancaires français

	BNPP	SG	GCA	GBPCE	GCM	LBP
Décembre 2019	12,1%	12,7%	15,9 % (12,1 % CASA)	15,6 % (11,3 % Natixis)	18,3%	12,2%
Décembre 2020	12,8%	13,4%	17,2% (13,1 % CASA)	16,0% (11,6 % Natixis)	17,7%	20,4%

Source : Communication financière

**Graphique 35 Évolution du ratio CET1 – comparaison internationale**



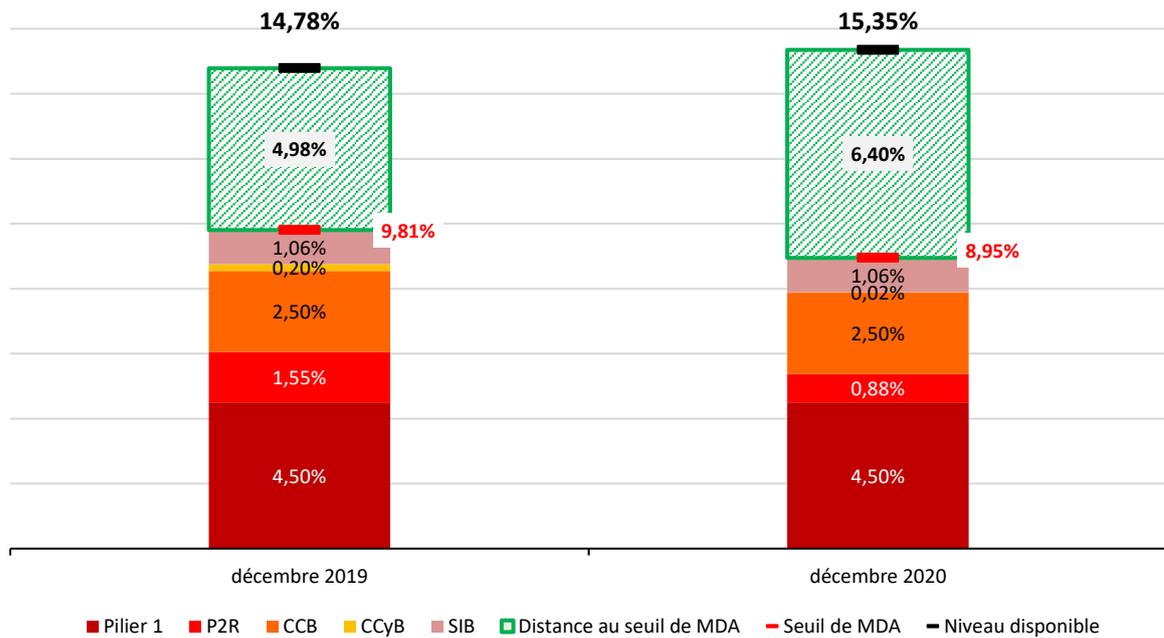
Source : Communication financière ; contrairement au Graphique 34, le ratio CET1 de 2019 ne tient pas compte de la réintégration des dividendes

**Graphique 36 Facteurs explicatifs de l'évolution du ratio CET1**



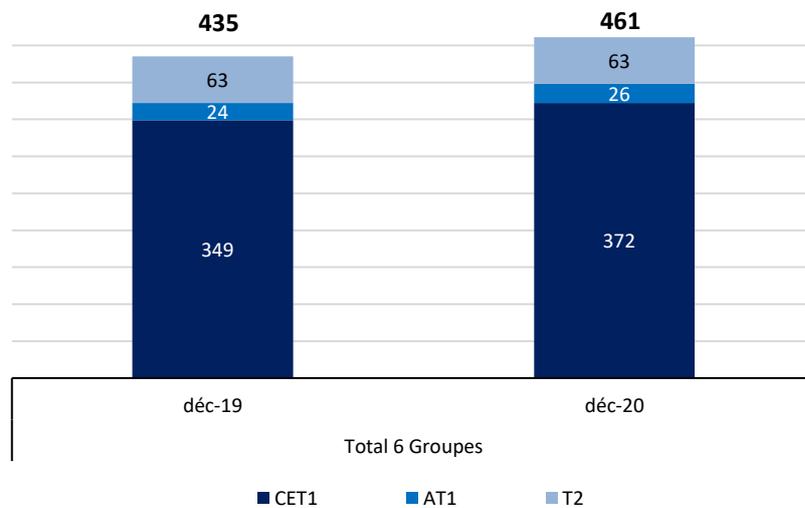
Source : communication financière ; RW = densité des actifs (RWA / total du bilan)

**Graphique 37 Exigences et niveaux de fonds propres CET1 des six grands groupes bancaires français**



Source : états COREP, calculs ACPR

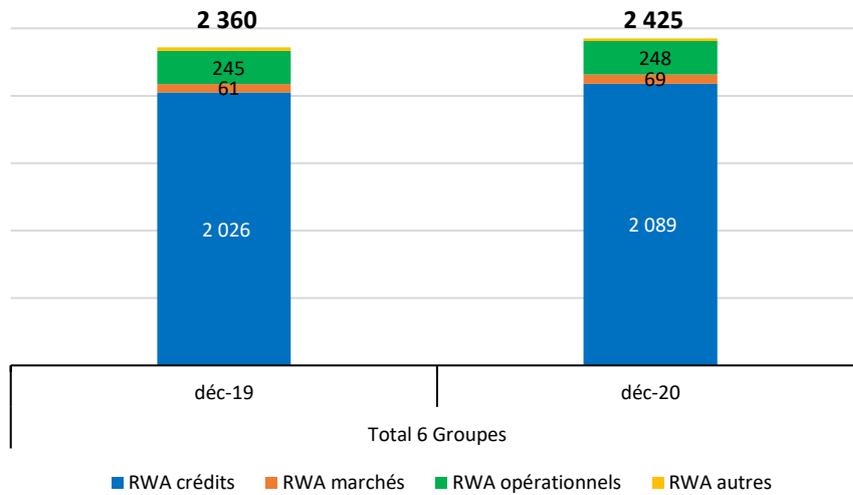
**Graphique 38 Évolution des fonds propres totaux des six grands groupes bancaires français**



Source : états COREP, données en milliards d'euros

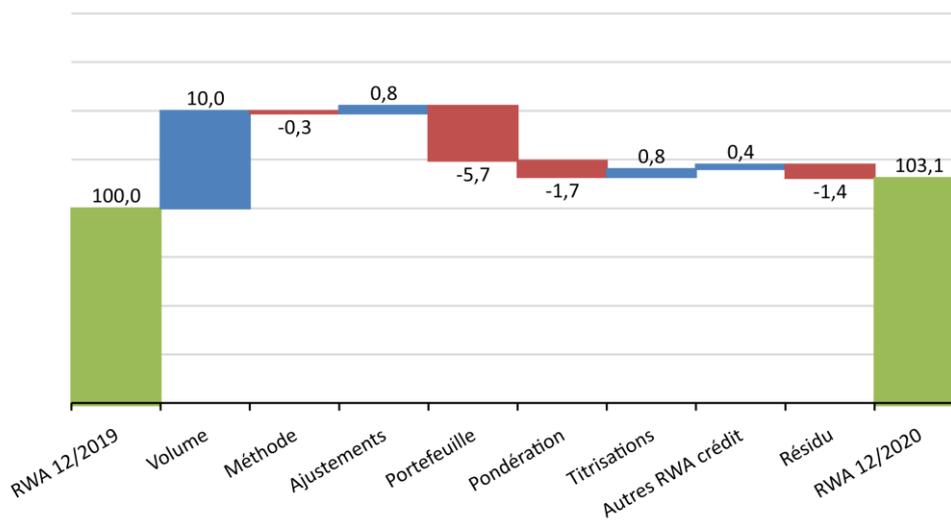
### 3.2. Une augmentation des risques pondérés alimentée par le risque de crédit

**Graphique 39 Évolution des RWA des six grands groupes bancaires français entre 2019 et 2020**



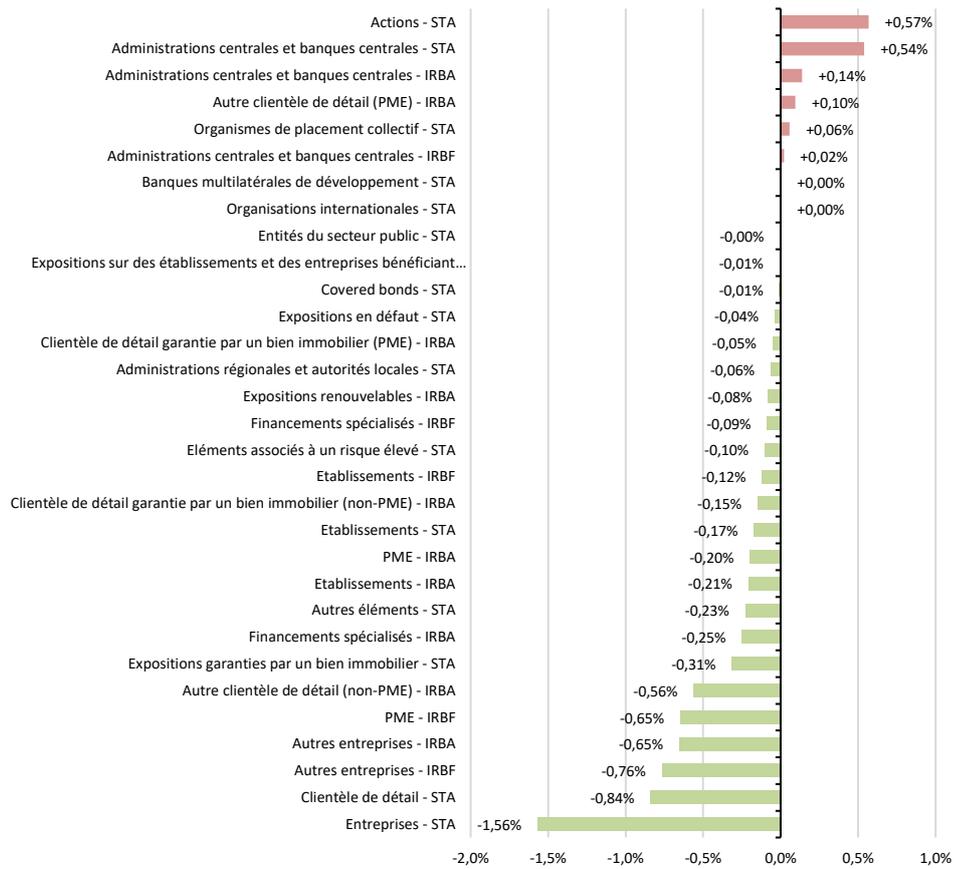
Source : états COREP, données en milliards d'euros

**Graphique 40 Facteurs explicatifs de l'évolution des RWA au titre du risque de crédit entre 2019 et 2020**



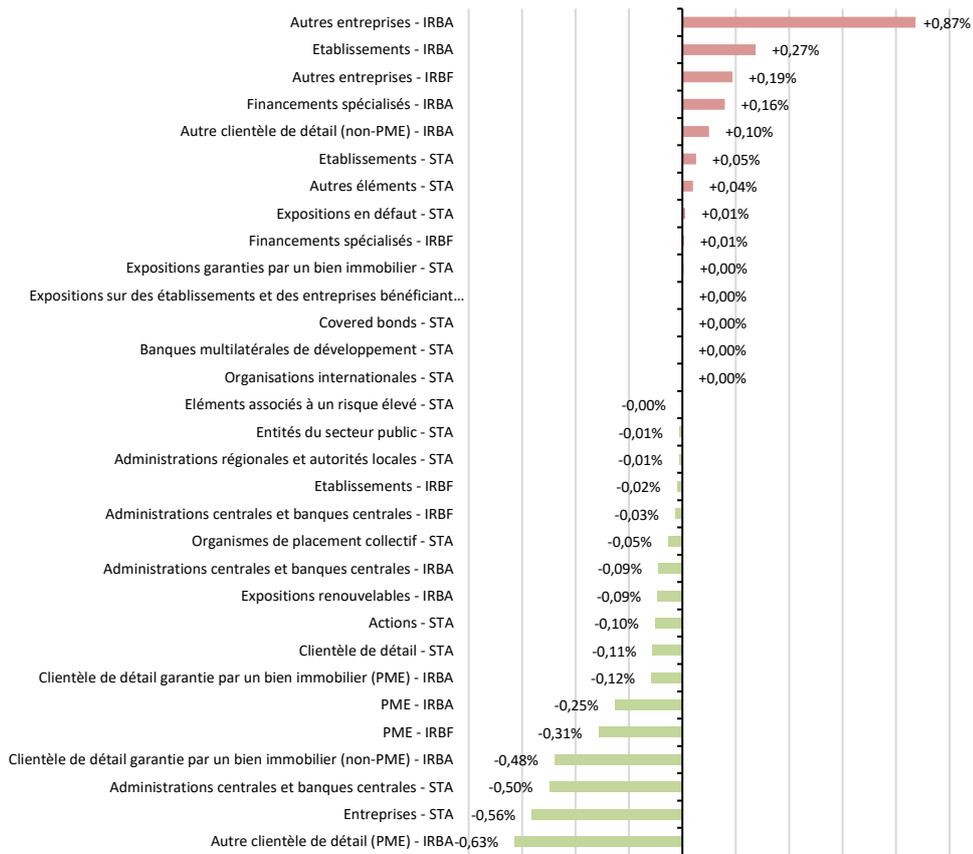
Source : états COREP ; calculs ACPR, base 100 en 2019

## Graphique 41 RWA au titre du risque de crédit – contributions à l'effet portefeuille



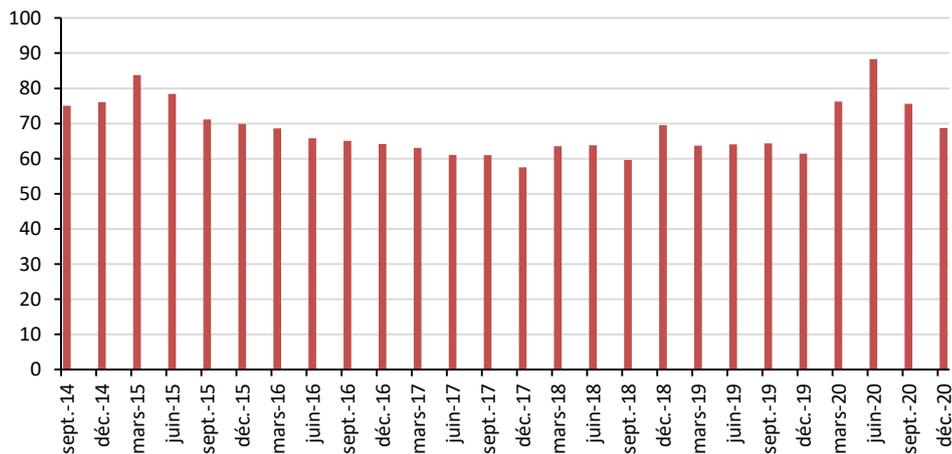
Source : états COREP ; calculs ACPR

**Graphique 42 RWA au titre du risque de crédit – contributions à l'effet pondération**



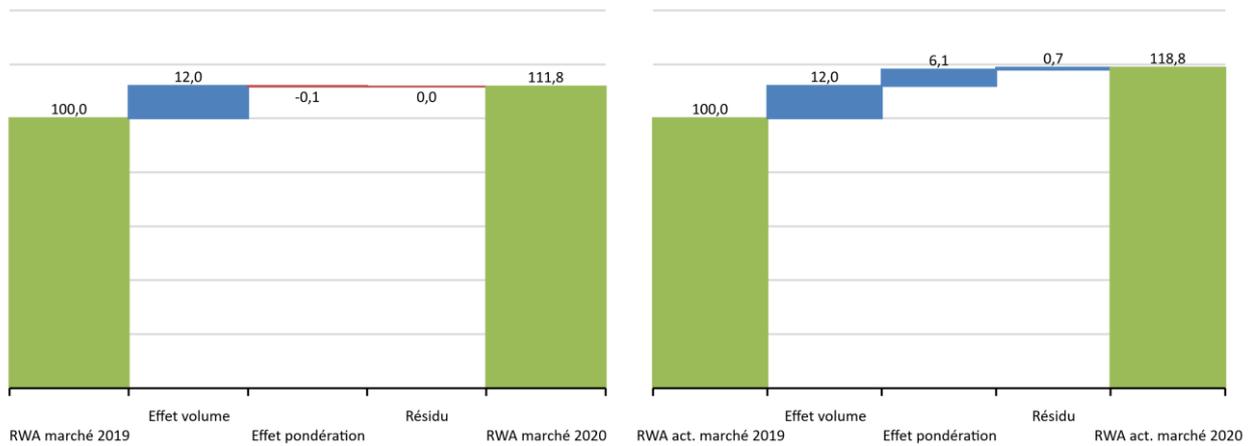
Source : états COREP ; calculs ACPR

**Graphique 43 Évolution des RWA des six grands groupes bancaires français au titre des risques de marché**



Source : états COREP, données en milliards d'euros

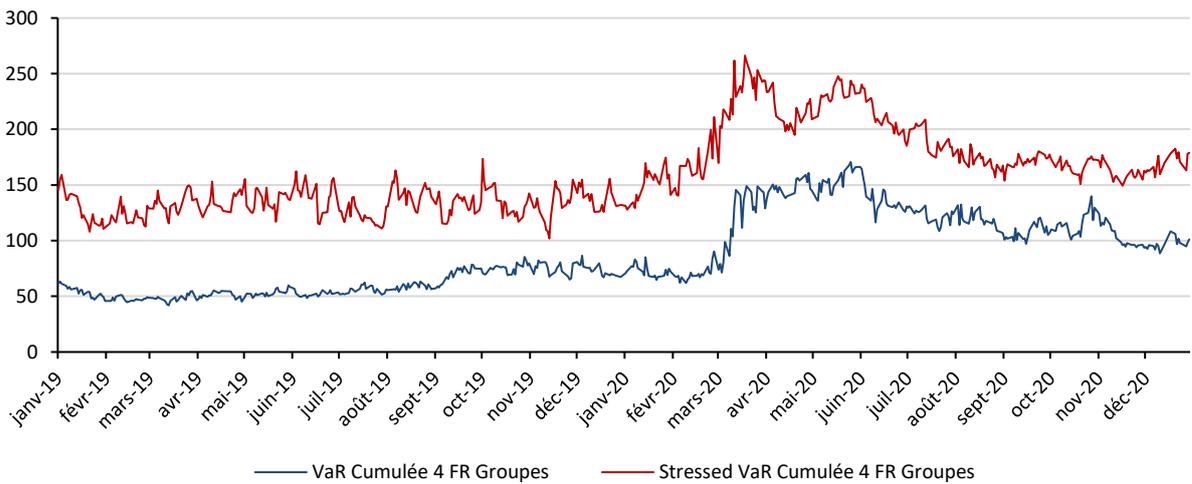
### Graphique 44 Facteurs explicatifs de l'évolution des RWA au titre des risques et des activités de marché



Source : états COREP, calculs ACPR, base 100 en 2019

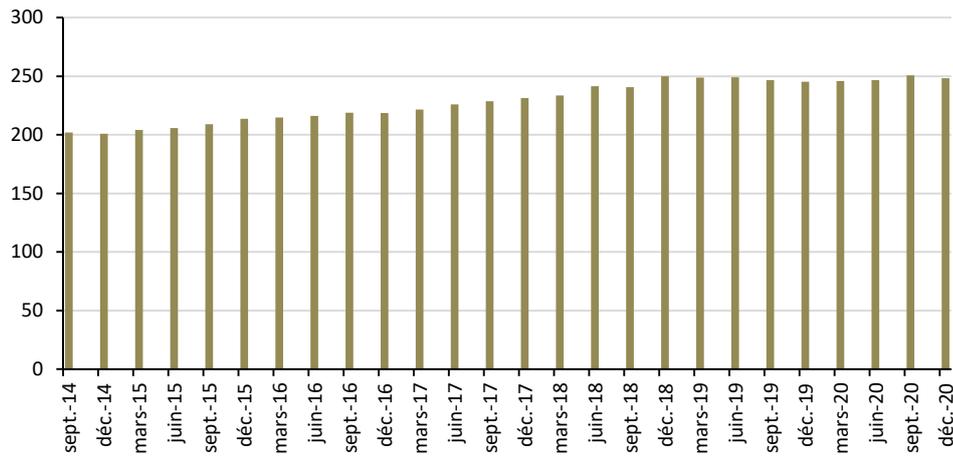
Les RWA au titre des activités de marché intègrent les RWA pour risque de marché, risque de contrepartie, risque de CVA et risque de règlement-livraison.

### Graphique 45 VaR et VaR stressée



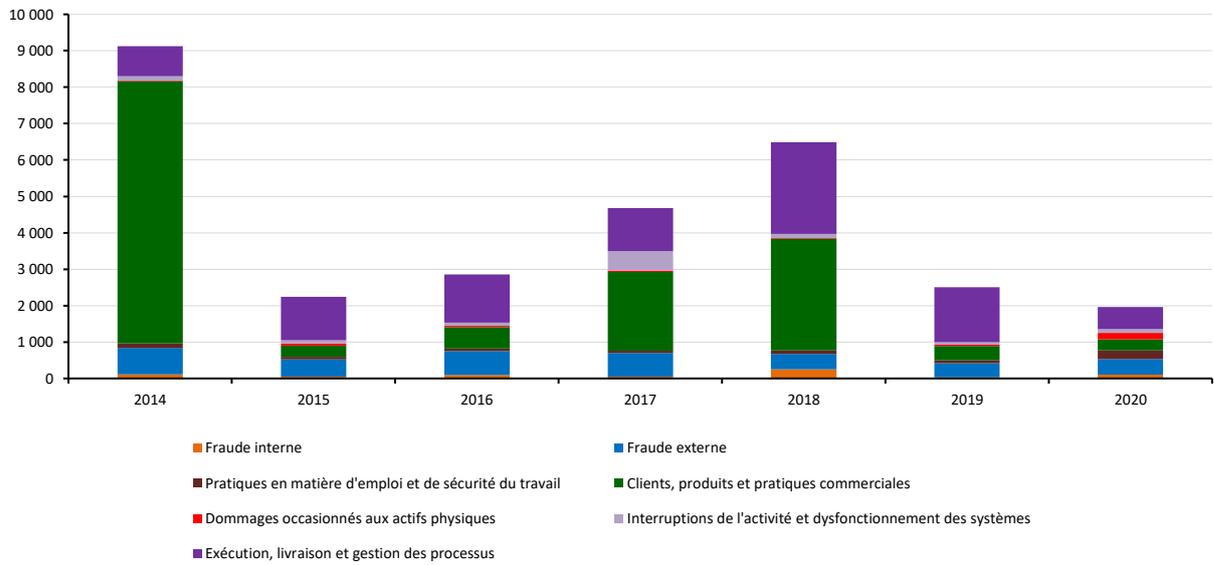
Source : données BCE/ACPR ; cumul quotidien pour les 4 groupes bancaires français en approche interne pour le risque de marché (BNPP, SG, GCA et GBPCE)

**Graphique 46 RWA des six grands groupes bancaires français au titre des risques opérationnels**



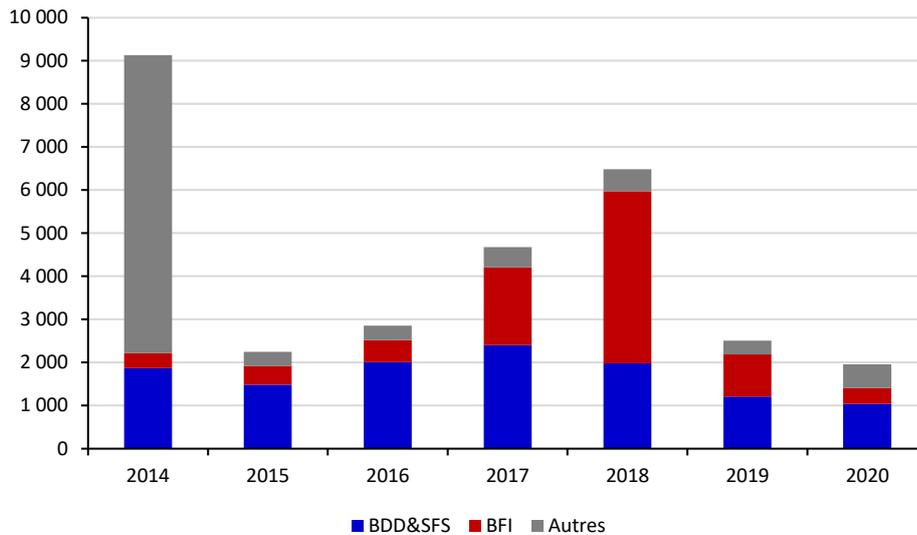
Source : états COREP, données en milliards d'euros

**Graphique 47 Pertes opérationnelles par type d'événement**



Source : états COREP, données en millions d'euros

**Graphique 48 Pertes opérationnelles par ligne métier**



Source : états COREP

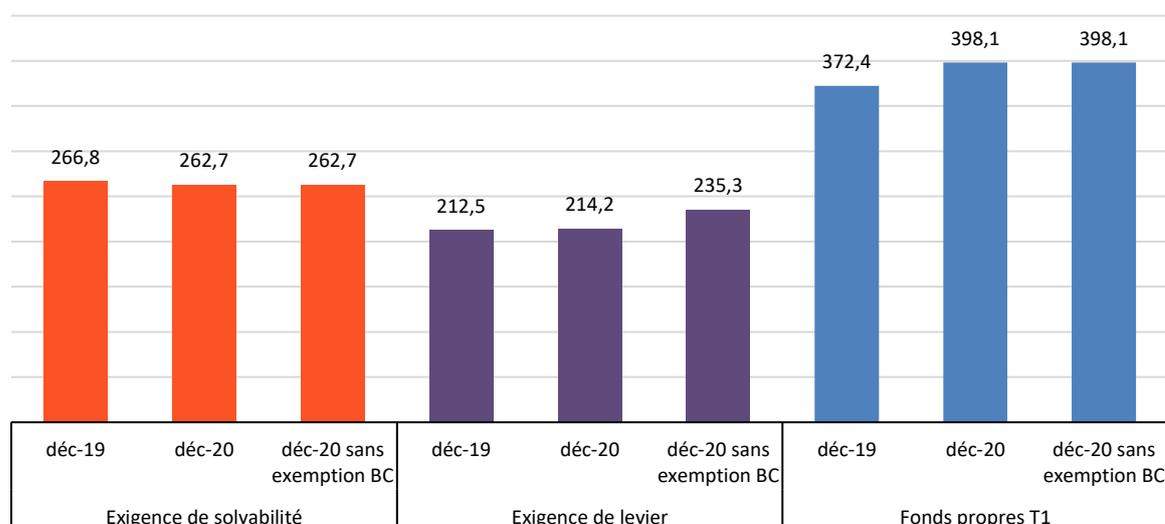
### 3.3. Un renforcement des ratios de levier

**Tableau 4 Ratios de levier des six principaux groupes bancaires français à fin 2020**

		BNPP	SG	GCA	BPCE	GCM	LBP
Décembre 2019		4,6%	4,3%	5,7% (4,2 % CASA)	5,3% (4,1 % Natixis)	6,4%	3,9%
Décembre 2020	avec exemption des expositions BC	4,9%	4,7%	6,1% (4,9 % CASA)	5,6% (4,6 % Natixis)	7,5%	6,1%
	sans exemption des expositions BC	4,4%	4,4%	5,6%	5,0%	6,5%	Non concerné

Source : Communication financière ; à décembre 2020, les banques françaises reportent un ratio de levier exempté des expositions sur les banques centrales (BC) permises par le « quick fix » lorsqu'elles font usage de cette option (BNPP, SG, GCA, BPCE, GCM) ; ratios de levier 2019 non retraités de la réintégration des dividendes non payés en 2020

**Graphique 49 Comparaison des exigences de solvabilité et de levier ainsi que des fonds propres T1 des six principaux groupes bancaires français**



Source : états COREP

### 3.4. Des ratios TLAC supérieurs aux exigences

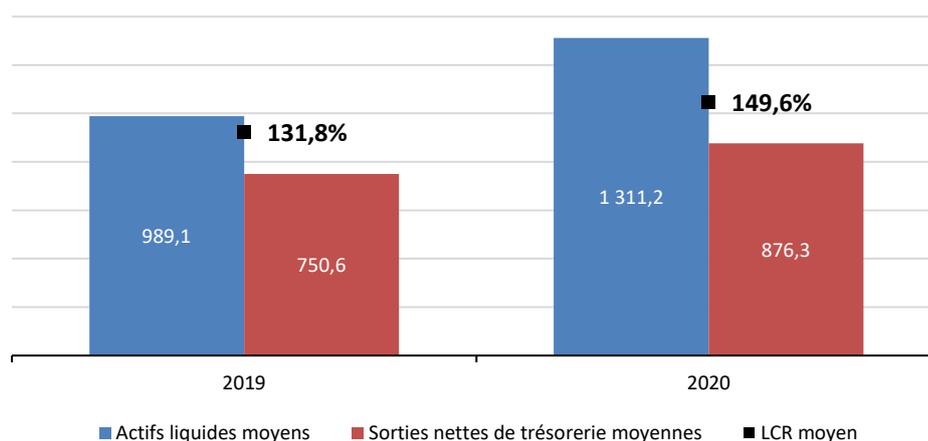
**Tableau 5 Ratios TLAC des quatre GSIBs français à fin 2020**

	BNPP	SG	GCA	BPCE
En % des RWA	24,1%	28,5%	25,5%	23,6%
En % des expositions levier	8,4%	9,2%	8,5%	8,2%

Source : Communication financière

### 3.5. Des ratios de liquidité qui ont poursuivi leur hausse

**Graphique 50 LCR moyen des six principaux groupes bancaires français**



Source : états COREP

**Graphique 51 Évolution des ratios NSFR des 6 principaux groupes**

